"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 69 No 10 Saint-Boniface jeudi 4 juin 1981

Au sommaire



Un mini-congrès de la Ligue

La Ligue des femmes catholiques s'est réunie dimanche dernier à Saint-Malo pour un mini-congrès, comme l'a appelé la présidente élue, Mme Augustine Abraham. De fait, la rencontre avait essentiellement un caractère social.



Cette année on attend encore 50 chars allégoriques.

6,000 Canayens à la Saint-Jean

Lors de sa conférence de presse lundi dernier, le comité pour la fête de la Saint-Jean a dévoilé le programme de la fête 81, qui aura lieu les 19, 20 et 21 juin. Il s'agira de la 85e fête de l'histoire de La Broquerie.

"Ce sera essentiellement comme l'an passé, mais encore meilleur." C'est ainsi que le résumait un des organisateurs, Renald Piché. Si on se réfère aux commentaires et à l'évaluation de la fête de l'an dernier, on sera d'accord avec les organisateurs qu'il est bon de poursuivre dans la même direction.

Les organisateurs ont tenu à faire remarquer l'addition d'un programme le vendredi soir avec l'ouverture officielle par le président, la bénédiction de la fête par le père Clavet, un monologue de Vincent Dureault préparé spécialement pour l'occasion, puis une soirée dansante avec Rendez-Vous (entrée gratuite) et, pour les plus jeunes, une soirée disco au haut de l'aréna (et là on payera).

On compte ainsi rassembler les fêtards canayens français et mettre la fête en branle sur le bon pied. C'est dès vendredi soir aussi que sera ouvert le terrain de camping Chez Granger (c'est là que la fête se continue jusqu'à 5h du matin).

Le samedi, la journée sera remplie d'activités. Elle commencera par un déjeuner aux crêpes en attendant l'arrivée des marcheurs et des cyclistes. En effet, ce jour-là on marchera et on pédalera pour Francofonds. Le départ des cyclistes se fait au CCFM à 8h00 pour un trajet de 75km et la marche se fait à partir du Centre culturel de Sainte-Anne pour un trajet de 20km. On attend les premiers arrivés vers 11h avec, à leur tête, Gérard Tétrault, le marcheur officiel et Claude Vielfaure, le cycliste officiel.

Il y aura aussi une série d'activités et de jeux animés pour les gens de tous âges: base-ball (gros tournoi), mini-rail, tir à la corde, petit canot, fer à cheval, tournoi de hochey sur asphalte, volleyball et d'autres. On verra aussi les notables passer à la guillotine, il y aura des clowns, une exposition d'animaux empaillés, une autre d'artisanat local, une mini-ferme...

Mgr Hacault célébrera la messe

La soirée appartiendra à Alain Lamontagne, le seul non-manitobain sur scène de toute la fin de semaine. Et Dieu sait qu'il ne sera pas le seul à évoluer. On entendra environ une vingtaine de groupes d'artistes manitobains, beaucoup d'entre eux bien connus tel Alex Carrière et ses voyageurs, La Roche, Soleil, Claude Desorcy et Jeannette Gosselin, Gilles Vandal et ses canotiers, Jacques Chénier, Druide Switch...

Mgr Hacault sera de la fête dimanche matin pour célébrer la messe de la Saint-Jean. La chorale de La Broquerie invite toutes les autres chorales et membres à se joindre à elle pour cette messe spéciale.

Pour le défilé, on s'attend encore cette année à une cinquantaine de chars allégoriques. Ces chars viennent de partout - d'aussi loin que Dryden en Ontario,

suite à la page 3

OPINION

Au CUSB: l'art de camoufler un noeud de vipères

Dix jours après les démissions en bloc de cinq administrateurs-clé au Collège universitaire de Saint-Boniface (1), on ne connaît toujours pas les raisons derrière l'événement qui a secoué la communauté.

Comme il fallait s'y attendre, les cinq employés n'ont pas voulu dévoiler les motifs de leur geste. Du côté du Conseil d'administration (CA), les explications officielles qui ont suivi le silence embarrassé et le refus de commentaires n'ont pas été des plus convaincantes.

Selon le président Normad Boisvert, le Collège a accepté les démissions de MM. Bérubé, Robin, Fillion, Damphousse et Cloutier dans le cadre d'un plan de réorganisation de la direction interne. Il a par la suite concédé que ce plan aurait pu se réaliser sans les démissions.

Cette réorganisation, que M. Boisvert a qualifié de "majeure", ressemble bien plus à une nouvelle répartition des responsabilités administratives, comme il s'en est déjà produites au CUSB, et qui impose, dans de meilleures circonstances, une continuité chez les cadres.

La décision du CA d'accepter, dans une même soirée - le 26 mai - et le plan de réorganisation interne, et les démissions, paraît donc des plus suspectes: a-t-on déjà vu un conseil agir avec autant d'efficacité!

De deux choses l'une: ou bien le conseil a demandé les démissions pour des raisons tout à fait louables, mais qu'il refuse de divulger pour le bien de la communauté ou des individus; ou bien, faute de motifs légitimes de congédiement, il a inventé une réorganisation pour masquer un nettoyage de l'administration, réclamé de part et d'autre, à l'intérieur comme à l'extérieur du CUSB. (Selon quelques sources, le CA aurait refusé de succomber au bluff des cinq administrateurs qui avaient voulu protéger un des leurs qui se trouvait déjà sur la sellette.)

Le plan de réorganisation interne s'inscrit, lui, dans un réajustement des "programmes nécessaires pour la décennie qui vient", effectué tout récemment par le Comité du personnel du CA. Encore de l'efficacité.

Une image déjà ternie ces derniers années

On a parlé de la prémaîtrise et de la maîtrise en éducation (tant revendiquée par les Éducateurs franco-manitobains), de la maîtrise en français, d'un programme de recyclage pour les éducateurs en immersion, d'une expansion des cours pour adultes (français, langue seconde), et d'un programme de traduction.

Ainsi, on a tout à coup réussi à accomplir, sur une période de temps plutôt brève - M. Boisvert n'a pas voulu en préciser la durée - ce qui normalement aurait été précédé d'une vaste consultation - c'est la mode -, entre autres, auprès de la population. En effet, le Colloque sur la révision des objectifs du Collège, dont les travaux préparatifs ont été lancés il y a près de deux ans, n'en finit pas de se faire attendre. L'exercice, maintenant prévu pour le printemps 1982, pourrait ne pas avoir lieu.

Car l'identification des besoins de la décennie et la réorganisation interne en auraient été des suites logiques. Et d'après le président du CA, le Collège est de toute façon limité dans son expansion par des impératifs économiques. Les besoins des Franco-Manitobains pour les dix prochaines années seraient tellement évidents qu'ils sauteraient aux yeux consultation ou pas.

La réalisation du Colloque qui a déjà avorté en raison de malaises internes au CUSB, risque d'être hypothéquée à long terme par le manque de direction de l'institution. Il se terminera sans doute par une tournée de relations publiques afin de redorer l'image de l'Alma mater.

Une image déjà ternie, dans les dernières années, par une série de démissions semblables à celles du 26 mai: recteur, professeurs, doyen, agent de relations publiques, présidents du conseil d'administration et du conseil étudiant, ainsi que les chercheurs de l'unique Centre de Recherche francophone au Manitoba (qu'on a abandonné à des mains privées).

Le temple de la renommée du CUSB sera donc enrichi de la présence de cinq nouveaux trophées, dont la petite histoire se sera terminée de façon aussi énigmatique que celle des autres victimes, parmi lesquelles on compte aussi des étudiants. Cette fois, il s'agit d'individus qui avaient donné jusqu'à une vingtaine d'années de service à la maison d'éducation. Par leur silence, les démissionnaires veulent sans doute dire de la direction du Collège: "pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font"!

Certes, l'arrivée dès l'automne, de nouveaux administrateurs permettra au Collège universitaire de faire peau neuve... Mais ce ne sera que la peau. Pour le reste, qu'on ait réussi ou non à camoufler un noeud de vipères, l'inconsistance de leadership risque fort de se perpétuer, rampante...

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Voici in extenso le communiqué de presse du CUSB, signé Normand Boisvert, président du Conseil d'administration du CUSB.

À une réunion spéciale convoquée le 26 mai 1981, le Conseil d'administration du Collège de Saint-Boniface a reçu et accepté un plan concret de réorganisation de la direction interne. Il a également accepté les démissions de MM. Jean Bérubé, directeur du personnel et des services; Laval Cloutier, directeur du Collège communautaire, de l'Éducation des adultes et des Projets spéciaux; Georges Damphousse, procureur; Origène Fillion, doyen de la Faculté des Arts et Sciences et directeur de l'Institut pédagogique; et Gilbert Robin, contremaître. Les démissionnaires laisseront leurs postes au 31 août 1981.

Accéléré et rationnel

La réorganisation de la direction interne prévoit la division immédiate du poste de doyen et directeur et le cumul des fonctions de procureur et directeur des services et du personnel. À plus longue échéance, le cumul des fonctions au Collège communautaire sera également partagé. Ces distinctions dans les services pédagogiques universitaires et collégiaux permettront un développement accéléré et rationnel des programmes nécessaires pour la décennie qui vient.

Lettres à LA LIBERTÉ

La littérature et la culture sont le plus important à enseigner

Il y a quelques semaines, M. Campbell président de l'Université du Manitoba, répondait à la lettre ouverte que je lui adressais au sujet du français universitaire.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français.

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Jounaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Christiane DUBÉ
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

En refusant de considérer le rétablissement du français comme matière requise à l'Université et de faire participer les Canadiens français à cet effort, M. Campbell s'associait ouvertement à l'hostilité de son directeur de français, lequel sait se porter garant de l'opposition des habitants de cette province envers la culture française.

Cette prise de position assez insolite de la part d'un érudit, a trouvé un défenseur dans la personne d'un certain Anthony Pittarelli, qui m'adressait une lettre ouverte dans "The Manitoban", revue bihebdomadaire de l'Université du Manitoba. De plus, l'auteur remettait en cause la question du français en tant que langue officielle et sa validité comme matière d'enseignement.

Bien que la rédaction des journaux et périodiques décline rarement de publier les lettres ouvertes, la direction du Manitoban n'a pas cru devoir accepter ma réponse à M. Pittarelli. En conséquence, je me suis adressé à **LA LIBERTÉ** où la liberté d'expression reste un droit inviolable.

En lisant la lettre qui m'a été adressée, on a l'impression qu'elle a été écrite sous le coup de l'émotion, sans que son auteur prêtât trop attention à ce qu'il avançait, car à mon humble avis, les objections présentées sont absolument insoutenables, même si l'on fait abstraction du bien fondé de ma position. En premier lieu, la matière la plus importante à enseigner dans un département de français universitaire, ce n'est pas la langue elle-même, mais la littérature et la culture françaises.

Il est exact que la littérature française n'est que l'une des nombreuses expressions de la pensée et des sentiments humains. Il est faux, en revanche, qu'elle ne soit que cela. Car en fait ce qu'elle exprime et reflète - en procédant par cercles concentriques de la périphérie vers l'intérieur - c'est d'abord la civilisation européenne, ensuite la culture, la langue et la mentalité françaises, souvent une région donnée, enfin le milieu social et familial de l'auteur lui-même, jusque et y compris sa personnalité propre (ces deux traits étant communs à toute littérature).

Il faut malheureusement reconnaître que de tels éléments culturels ne sauraient être présentés valablement par des étrangers. Seules des personnes ayant une connaissance intime de cette culture en sont capables. C'est ainsi que je ne me reconnaîtrais pas le droit d'enseigner l'anglais, l'allemand ou l'espagnol à l'Université bien que je parle ces trois langues couramment.

En ce qui concerne la langue elle-même, il va sans dire que l'étude littéraire d'un texte traduit restera toujours incomplète. Qui, en effet, osera contester que la langue employée n'entre pour moitié dans tout message littéraire? Autrement, cela reviendrait à apprendre la musique sans instrument ou à étudier la peinture du XIXe siècle sans connaître les techniques et les procédés employés.

Tout simplement inimaginable! Au niveau universitaire on doit forcément enseigner la littérature dans le texte. Et cela exige une connaissance parfaite de la langue qu'un seul étranger sur un million ne possédera jamais. Quant à affirmer que se tromper de genre n'est que "piccadillo" en français, voilà une allégation aussi erronée qu'il se peut. Je n'expose pas ici un sentiment mais un fait, une constatation indépendante de tout préjugé ou opinion préconçue.

Pour qu'un article de ce calibre ait été publié dans une revue universitaire, il faut effectivement que nous soyons entrés dans l'une des périodes les plus sombres de notre histoire.

André de Leyssac, président
Société de l'éducation française hors du Québec
Winnipeg
le 27 mai 1981



La fête ne coûtera pas cher

suite de la une

Côté publicité, le comité compte publier un livret d'accueil dans LA LIBERTÉ du 11 juin et un programme dans la livraison du 18 juin. On compte aussi sur l'appui de CKSB et CBWFT pour rappeler la fête aux gens. On s'attend aussi à ce que ceux qui sont venus l'an passé en parleront à leurs amis et qu'ils reviendront! Il en est venu 6,000 l'an passé, on en attend encore plus cette année.

Combien cela coûtera-t-il? Pas cher. $1.00 pour la fin de semaine pour les adultes et l'entrée est gratuite pour les moins de 14 ans. C'est surtout pas cher lorsqu'on considère le temps, l'effort et l'imagination consacrés à la réalisation de cette fête.

Parlez-en à Paul Vielfaure, le président, à Georges Boily, à Hélène Nadeau, à Pauline Piché, à Gisèle Tétrault. Parlez-en à Renald Piché, à Gérard Kirouac, et à la coordonatrice Claudette Normandeau. Ils vous raconteront les soirées passées à planifier la fête.

Mais mieux que cela, venez vous-même à la fête. D'ailleurs tout le monde sera-là N'allez pas chercher un Canadien français la fin de semaine du 19: ils seront tous à La Broquerie. "C'est une fête de La Broquerie, mais c'est aussi la fête de tous les Franco-Manitobains".


Mme Claudette Normandeau.

Quant à l'avenir... 1983 sera l'année du centenaire de la paroisse. Certains caressent déjà secrètement l'idée d'une fête d'une semaine entière pour l'occasion. Pourquoi pas?

Rino OUELLET

Les Petites Nouvelles

Roger Smith au Marchefonds

Le maire de Sainte-Anne-des-Chênes, M. Roger Smith, a non seulement décidé de participer au Marchefonds du Francofonds le 20 juin, mais, dans la foulée, a lancé un défi aux autres maires de villages francophones. Pour lui, ce geste devrait contribuer "à stimuler l'intérêt pour Francofonds". Rappelons que le lieu du départ du Marchefonds est justement le village de Sainte-Anne-des-Chênes.


M. Roger Smith

Le Marchefonds du "United Way" des Franco-Manitobains se situe cette année dans le cadre de la fête de la Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie. Les participants marcheront de Sainte-Anne à La Broquerie ou pédaleront de Saint-Boniface à La Broquerie.

Du côté des trophées, Francofonds en donnera un pour celui qui récoltera le plus d'argent; la SFM pour la personne qui obtiendra le plus de commanditaires; la FADOM pour le participant le plus âgé; le CJP pour le marcheur le plus jeune et CKSB pour le coureur le plus rapide.

LES BONNES

À ceux qui refusaient encore de le croire la semaine dernière, il ne fait plus de doute que nous vivons dans un monde de changements et de bouleversements. C'est bien la dure réalité des années 80, même au Collège universitaire (de Saint-Boniface, vous avez deviné) où quelques employés qui ont été tantôt recteurs syndiqués, tantôt syndiqués tout court, ensuite simples administrateurs, ont résigné leurs fonctions sans crier gare... Il faut croire que les contrats de cinq ans seraient trop engageants dans la décennie qui vient.

* * *

C'est devenu une seconde nature. Quand on parle de démission(s) au Collège universitaire de Saint-Boniface, on se sent obligé, par simple acquis de conscience de mettre le mot entre guillemets. On écrira donc: un recteur "démissionnaire", une directeur qui a "démissionné", une "démission" de doyen, etc, etc. Et après ça, on nous reproche de rédiger des textes trop longs!

* * *

Des mauvaises langues du boulevard Provencher prétendent que des antifrancophones ont fourni de la peinture à disparition aux animateurs de la SFM qui badigeonnaient la semaine dernière les murs extérieurs du siège social de l'organisme. (Pour ceux qui auraient des doutes, les coupables seraient des anglophones.)

Il paraît que l'effet de l'agent de dissolution atteint son paroxysme avec beaucoup d'humidité. Il faudrait demander aux gens de la campagne d'arrêter de prier pour de la pluie.

* * *

Dans la Rouge, il n'est jamais trop tard, du moins si l'on se réfère au mini-bulletin de nouvelles émis par la division en mai. Ainsi, la commission scolaire a décidé (25 mai), "d'accepter une politique formelle que tout poste administratif qui ouvre (sic) dorénavant dans la division soit annoncé à l'intérieur et à l'extérieur de la division". On transmet la nouvelle à tous ceux et celles qui postuleront à l'avenir pour un job de directeur d'école.

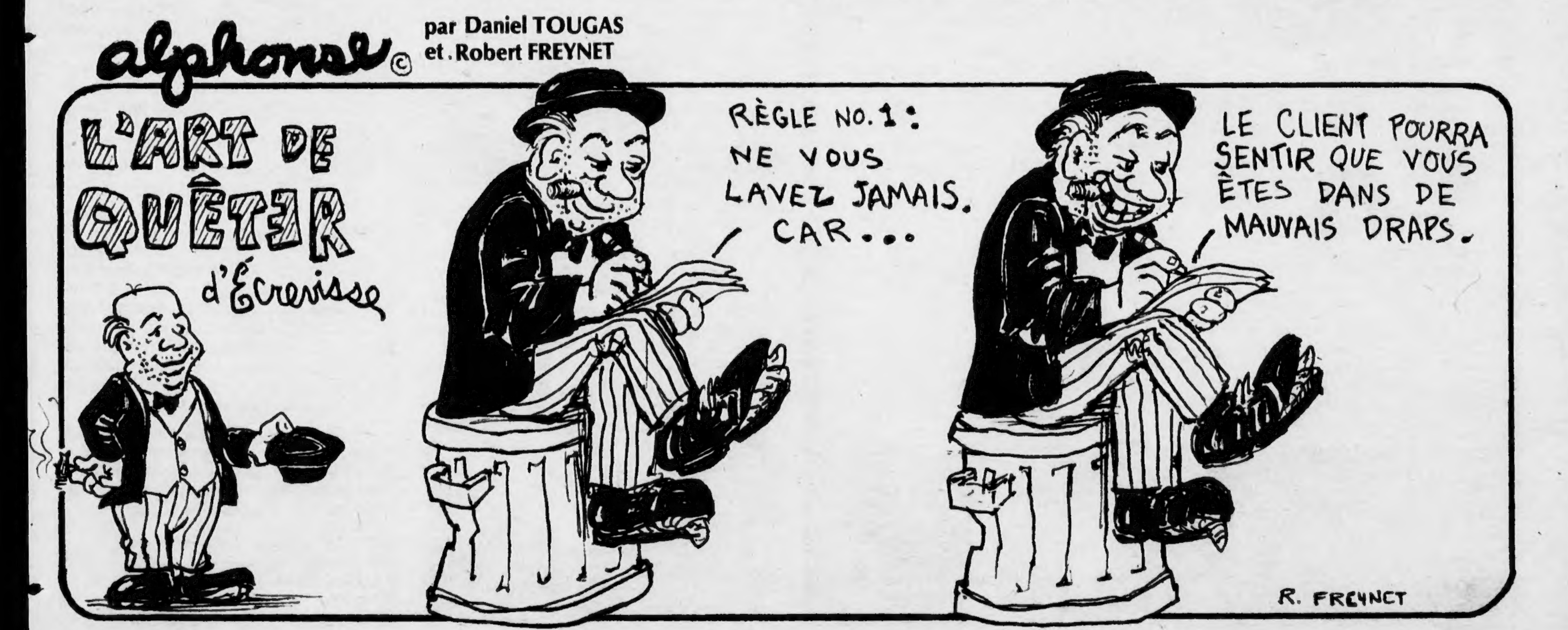
* * *

Toujours sous la plume de Louis Gosselin, qui est encore directeur général de la Rouge, dans le même bulletin, on trouve une tentative de remonter le moral des troupes enseignantes: "Les commentaires qui nous viennent de parents, les rapports des directeurs, et la publicité sur (sic) **LA LIBERTÉ** faite par les correspondants régionaux, confirment ce que je savais (...) Nous avons en très grande majorité d'excellents éducateurs (...)" Si on appelle les bonnes nouvelles de la publicité (oh, horreur), comment appelle-t-on des mauvaises nouvelles? Des bonnes?

* * *



par Daniel TOUGAS et Robert FREYNET



Le CM2 a raté partiellement son objectif

Il est possible que la crédibilité du festival annuel de théâtre expérimental du Cercle Molière ait été sérieusement entaché, en fin de semaine dernière. En effet, il a fallu attendre la troisième partie de la soirée pour voir de quoi CM2 retourne vraiment.

Le public n'a pas été dupe: il n'a pas vu dans cette soirée au CM une occasion d'apprentissage au théâtre pour la relève du Manitoba français. Il a plutôt senti une odeur de remplissage. Si le choix des présentations, qui est, pour le moins suspecte, reflète un manque d'intérêt chez les amateurs de théâtre franco-manitobains, il faudrait s'interroger sur la politique d'animation et de formation au CM.

La première pièce de la soirée, Le trône blanc, mise en scène de Charles Tinman, présentée par des étudiants du Collège Mathieu de Gravelbourg, n'a pas eu l'heur de plaire. Il a semblé tout à fait difficile d'apprécier le style direct et la qualité du message dans cette création collective, en raison des incohérences dans le texte et dans la présentation, caractérisée par des longueurs, répétitions de mouvement et d'expression, un jeu pénible, une interprétation prétentieuse et des thèmes dépassés.

Il ne fait aucun doute que cette pièce d'une trentaine de minutes ait eu une valeur thérapeutique pour ces jeunes comédiens fransaskois. Mais le public aurait pu (et peut-être préféré) ne pas être là. Ce que ces adolescents ont décrié, ils l'ont commis: en un sens, il ont été tout aussi paternalistes dans leur traitement du thème que les parents et éducateurs contre lesquels ils se révoltent.

Au niveau du texte, on a accusé certaines difficultés de compréhension: la pièce s'amorce dans un style clair et littéral, se poursuit dans des méandres de figures et de symboles et s'achève dans les éclaboussures de l'absurde.

Il reste à signaler l'apport de Paul-André Bouchard, dans le rôle de Jean-Marc: c'est le seul de la troupe, semble-t-il, qui a pu pleinement jouer, de tout son corps d'un bout à l'autre de la présentation.

Les deux courts numéros de mime de la troupe Giuseppe Condello nous ont laissé sur notre appétit. Le directeur de la troupe n'a pas démenti la qualité de sa formation, dont un stage avec le maître du mime, le Français Etienne Decroux. Il a finement exécuté le premier numéro, intitulé "Attic", dans un style nettement avant-gardiste.

La deuxième présentation des mimes, "Garçon, garçon", s'est distinguée au niveau technique: l'éclairage a judicieusement donné l'impression de petit café, la mise en scène a été enrichie de la présence de quelques mannequins et le jeu, bien que prévisible, n'a pas déçu. Les trois comédiens ont réussi, sans mot dire, à se rendre tout à fait crédibles.

Des comédiens de la communauté

Puisque M. Condello offre à Winnipeg des ateliers de mime, il est à souhaiter que cette forme de théâtre soit proposée encore l'an prochain aux amateurs de CM2

La troisième présentation de la soirée du 4e CM2, Manon Lastcall de Jean Barbeau, a sans doute le plus contribué au guichet. Et pour cause. Le public s'est sans doute trouvé à l'aise dans cette pièce plus traditionnelle, rendue par des comédiens, certes débutants, mais connus de la communauté.

Ils avaient l'avantage, au départ, d'évoluer d'après un texte éprouvé. Le metteur en scène, Louis Lemieux, mérite sans doute une mention spéciale: pour son excellent choix de musique, l'élaboration d'un décor simple, mais adéquat, la sélection des comédiens, et enfin, pour le mouvement sans cesse accélérant qu'il a donné à l'action.

Le jeu des quatre comédiens, très équilibré, a été à la hauteur des performances de la dernière saison du CM. Dans leur premier rôle à la salle Pauline-Boutal, Roselyne Prince et Bernard Bocquel se sont conduits comme des habitués de la scène, mobiles, très présents et habiles dans la réplique.



L'équipe de production de Manon Lastcall: Charles Pelletier, Roselyne Prince, Yves Desautels, Louis Lemieux, Denise Lecuyer, Bernard Bocquel et Louise Graham.

Quant à Yves Désautels (le conservateur de musée) et Denise Lécuyer (Manon Lastcall), il ne fait aucun doute qu'ils se sont surpassés, par rapport à leur rôle précédent au CM. Crédibles jusqu'au bout, ils ont donné le ton et le rythme à une soirée quelque peu longue jusqu'alors.

Jean-Pierre DUBÉ

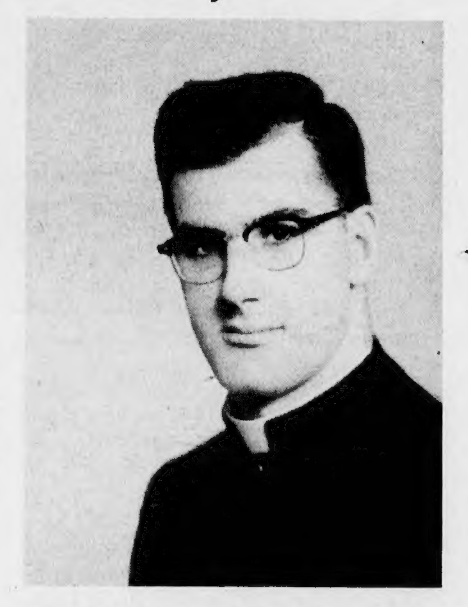
Lorette

Réginald Prescott sera fêté le 14 juin

L'abbé Réginald Prescott sera fêté en grande pompe le 14 juin, à l'occasion de son 25e anniversaire d'ordination sacerdotale.

L'abbé Réginald Prescott naquit à Saint-Boniface le 29 mai 1930. Après ses années d'étude au Collège de Saint-Boniface et au Grand séminaire, il fut ordonné prêtre le 17 juin 1956.

Pendant ses 25 années de ministère, il oeuvra à Saint-Claude (vicaire) de 1956 à 1959, South Junction (curé) 1959-1961, Sainte-Rita (curé) 1961-1962. Il fut vicaire à la Cathédrale de Saint-Boniface de 1962-1963, puis curé à Saint-Léon de 1963 à 1968. Il s'occupa de la catéchèse de la division de la Montagne de 1968 à 1969. À Saint-Pierre-Jolys de 1969-1971, il fut le vicaire de la paroisse. Il est curé de la paroisse de Lorette depuis le 1er juin 1971. En reconnaissance de son dévouement, les paroissiens de Lorette organisent le 14 juin un banquet en son honneur. La fête débutera par une messe concélébrée à 11h00, suivie du banquet à 13h00 à la salle paroissiale. Nous invitons tous les paroissiens à venir partager la joie de ce jubilaire.



Réginald Prescott a été ordonné prêtre le 17 juin 1956.

Liliane LANSARD

L'aspect social a caractérisé le congrès de la LFC

Le 18e congrès annuel de la Ligue des femmes catholiques (LFC), tenu à Saint-Malo en fin de semaine dernière, a été essentiellement centré autour de l'aspect social de la rencontre, "selon le désir des femmes", comme l'a souligné Mme Augustine Abraham, qui a été confirmée dans sa fonction de présidente de la Ligue.



Le nouvel exécutif de la LFC. Assises, de gauche à droite: Cécile Bahuaud (secrétaire-archiviste/Saints-Martyrs-Canadiens); Augustine Abraham (présidente/Saint-Boniface); Lucie Dupuis (trésorière/Île-des-Chênes); debout: Irène Toupin (1re vice-présidente/Saint-Léon); Alice Ferraton (3e vice-présidente/Lorette); Lucien Roy (aumônier diocésain); Rita Labossière (2e vice-présidente/Saint-Léon) et Léontine Kenny (4e vice-présidente/Saint-Norbert). Absente: Denise Dupuis.

En effet, "après consultation avec les membres", les responsables ont décidé de tenir plutôt un mini-congrès, avec pour ambition de remettre des rapports, élire un nouvel exécutif et adopter des résolutions. "On dirait, a commenté Mme Abraham, que les femmes étaient saturées de congrès avec des ateliers, dont les résultats ne sont pas faciles à mettre en application."

Chose certaine, le format utilisé cette année n'a pas eu d'influence sur l'assistance, au contraire si l'on en juge par les chiffres de l'an dernier. En effet, une centaine de femmes (contre 80 en 1980), représentant la totalité des 13 sections actives, ont assisté à cette journée caractérisée par la présentation de trois témoignages, qui illustraient le thème du mini-congrès: "Donner, c'est recevoir".

Ainsi, Mme Cécile Bosc a parlé de son enfant Alain, un handicapé âgé aujourd'hui de 16 ans, qui fréquente l'institution de Portage-la-Prairie, et pour lequel elle espère toujours un sort meilleur.

Puis Marie Maynard, une des fondatrices de l'Atelier de la Rivière Rouge de Saint-Malo, où travaillent des handicapés, a offert son témoignage. Pour elle, ce ne sont pas des parents qui envoient les enfants handicapés dans des institutions presque coupées du monde, mais la société. "C'est nous qui les avons placés à Portage" a-t-elle affirmé, avant de lancer un émouvant appel à l'intelligence du coeur qui devrait nous amener à pouvoir dire à un handicapé: "Tu m'as changé ma vision de ma vie".

Si quelqu'un a eu la possibilité de changer sa vision de la vie, c'est bien Nicole Marion, un jeune femme de 19 ans, de Saint-Malo qui a été la troisième personne à prendre la parole. Elle a raconté, dans un style direct, emprunt d'un sens de l'humour certain, sa récente expérience au Mali, pays qu'elle a connu dans le cadre du programme Jeunesse Canada Monde. Rien de tel, pour mettre son petit monde en perspective, de vivre et travailler dans un continent où les valeurs sont bien différentes de celles auxquelles on est habitué. "La Ligue a besoin de quelqu'un comme toi", s'est exclamée une femme.

Si l'on accorde à Nicole Marion des talents naturels de leadership, il ne fait aucun doute que la remarque tombe juste. Surtout à un moment où la Ligue des femmes catholiques s'efforce de changer son image de marque, pour présenter une approche plus militante à ses activités, en mettant l'accent sur le développement de la femme.

À cet égard, après avoir rappelé combien les femmes sont réticentes à se lancer dans l'action, la présidente de la LFC n'a pas manqué de préciser que "la Ligue a certes un rôle de service, mais elle doit aussi permettre l'épanouissement de la femme". Dans ce sens, Augustine Abraham compte mettre en marche le programme d'éducation et de formation qui avait été adopté lors du 17e congrès à Île-des-Chênes l'an dernier. Un plan qui n'avait pu vraiment voir le jour du fait du changement de présidente au courant de l'année, Aurore Cormier ayant dû quitter son poste.

Quelques-unes des cent participantes au mini-congrès.

Pas de résolution

Cet aspect de l'épanouissement de la femme, qui a été systématiquement encouragé ces dernières années, notamment sous la présidence de Céline Beaudette, a été repris par le nouvel aumônier de la Ligue, l'abbé Lucien Roy, curé de l'Assomption à Transcona, qui succède à l'abbé Léo Couture, qui aura été dix ans l'aumônier diocésain de la LFC. Présenté par son prédécesseur comme "un homme de grand respect pour la personne, un homme qui probablement va vous faire travailler", Lucien Roy a noté: "Étant donné que les femmes ont de plus en plus l'occasion de prendre des responsabilités, il doit y avoir des moyens de formation. Je pense que la Ligue est un bon moyen".

Quant à la question du militantisme, l'exécutif de la LFC mettra un point d'honneur à présenter le 17 juin, un mémoire au CRTC, dans lequel on donnera une évaluation des programmations télévisées proposées. Au sujet de cette présentation, Augustine Abraham a cru bon d'insister sur la nécessité de la présence d'un groupe de femmes lors de la lecture du mémoire.

Pour elle, "l'exécutif diocésain devrait donner des directives aux sections locales". Une déclaration peut-être en forme de mea culpa, puisque on a pu déceler un certain manque de direction au niveau diocésain durant la dernière année. Détail significatif dans ce sens: faute d'avoir suivi les règlements et statuts, aucune résolution n'a pu être adoptée au 18e mini-congrès de la LFC. Il aurait fallu que les résolutions fussent discutées avant la réunion annuelle, dans les différentes sections.

Bernard BOCQUEL

Augmentation du nombre de membres

Pour l'année 1980/81, la Ligue des femmes catholiques a compté 487 membres, par rapport à 425 l'année précédente et à 510 pour l'année 78/79. Un fait à souligner puisque la tendance des dernières années était à la baisse du nombre de membres.

Après Hecla Island (15e congrès/1978), Saint-Léon, Île-des-Chênes, Saint-Malo, la LFC se rendra pour son 19e congrès à Saint-Georges. Les 13 sections représentées à Saint-Malo étaient: Île-des-Chênes, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Léon, Saints-Martyrs, Saint-Norbert, Lorette, Saint-Boniface, Aubigny, Letellier, Transcona, Saint-Georges, Saint-Malo et Saint-Adolphe.

La section de Sainte-Agathe avait été invitée au congrès, mais n'a pas envoyé de représentation. Cette section a été décrite par la présidente de la LFC comme étant "pas active". Au demeurant, Augustine Abraham projette de visiter les localités qui n'ont pas de sections paroissiales.

Lucille Daudet à la présidence des Danseurs

Mlle Lucille Daudet a été élue sans concurrence présidente des Danseurs de la Rivière Rouge lors de l'assemblée annuelle de la troupe de danse en fin de semaine dernière, caractérisée par une faible participation. En effet, sur les quelque 200 invitations lancées, exactement 16 personnes ont répondu à l'appel.

Les Danseurs ont aussi officiellement annoncé la venue, dans le cadre du pavillon canadien-français à Folklorama, d'un groupe de danseurs folkloriques d'Epinal, dans les Vosges, à l'est de la France: les Pinaudrés. Une autre troupe du Québec, Nord-folk, a confirmé sa participation à Folklorama. Quant au groupe Folle Avoine, il sera encore une fois de la partie.

Les préparatifs pour mettre sur pied le 3e pavillon canadien-français vont bon train chez les Danseurs de la Rivière Rouge. La reine a déjà été choisie. Il s'agit de Claudette Robin. Aussi, les organisateurs prévoient cette année disposer d'assez de bénévoles pour que les danseurs de la troupe puissent se reposer entre les spectacles.

À l'occasion de Folklorama, les Danseurs inaugureront aussi un nouveau costume et un nouveau symbole graphique, conçus par l'artiste franco-manitobain Réal Bérard.

Côté financier, un surplus de $633 a été enregistré à la fin de l'année fiscale sur un budget de quelque $72,000 qui a couvert la période de août 1980 au 31 mars 1981. À compter de cette année, les Danseurs, pour des raisons d'ordre technique, ont adopté une année fiscale allant du 1er avril au 31 mars, comme la plupart des autres organismes qui bénéficient de subventions du gouvernement fédéral.



Mlle Lucille Daudet, nouvelle présidente des Danseurs de la Rivière Rouge.

Pour ce qui a trait aux spectacles, les Danseurs ne chôment pas. En effet une centaine de représentations ont été programmées de septembre 1980 à août de cette année.

Et comme 1981 marque le 35e anniversaire de la fondation de la troupe de danse (qui était connue encore voilà trois ans comme les Gais Manitobains), une célébration spéciale devrait marquer l'événement au courant de l'année. Les responsables ont aussi une bonne idée des activités qui se dérouleront en 1982: en mai, un grand spectacle au Centre culturel franco-manitobain; en juillet une tournée en France; et, bien entendu, en août l'organisation du 4e pavillon canadien-français à Folklorama.

Pour la nouvelle présidente de l'organisation, les Danseurs sont "une troupe de danse qui vit sa culture et qui la présente à d'autres". Lucille Daudet veut voir en fait les Danseurs comme étant "plus qu'une troupe de danse qui réunit environ 160 participants".

De fait, les Danseurs de la Rivière Rouge constituent bien plus qu'une équipe de spectacle de 26 membres. La troupe s'occupe de la relève en offrant des cours de danse à différents niveaux pour différents groupes d'âge. Elle dispose d'un programme pour former des animateurs de soirées sociales et des techniciens, quelques unes des activités dont l'objectif est la diffusion du folklore et de la culture canadienne-française.

Dans ses fonctions, Lucille Daudet sera assistée de Gilles Petit (vice-président); Lorraine Morier (secrétaire) et Joanne Lussier (trésorière), tous élus sans concurrence, il va (presque) sans dire, vue le peu d'assistance à l'assemblée annuelle, qui a pourtant été organisée après une répétition de la troupe...

Bernard BOCQUEL



Un nouvel exécutif au 100 Nons

Lors de l'assemblée annuelle de l'organisme qui s'occupe du développement de la chanson française chez les jeunes, le 100 Nons, cinq postes ont été comblés sans opposition au Conseil d'administration. Il s'agit de M. Roland Robert (vice-président), Jules Chartier (trésorier), Roselyne Prince, Colette Rozière et Huguette Gérardy (conseillères). Les autres membres du conseil sont: Donald Foidart (président), Suzanne Pelletier (secrétaire) et Antoine Gaboriau (conseiller).

CAMPS D'ÉTÉ 81

Le Centre culturel franco-manitobain organise conjointement avec le Y.M.C.A de Winnipeg/sud (6) camps journaliers d'une semaine pour les jeunes francophones de 6 à 12 ans.

Les animateurs enthousiastes sauront divertir les jeunes en leur offrant: des leçons de natation, des ateliers de danse, de chant, de bricolage, de théâtre ainsi qu'en les entraînant dans des sports et des jeux variés. Les camps auront lieu au Y.M.C.A. de Winnipeg/sud au 5 de l'avenue Fermor où les jeunes pourront profiter des facilités du Y.M.C.A. ainsi que des cours et des parcs avoisinants. Les jeunes seront divisés en groupe selon l'âge afin de leur offrir des activités propres à leur niveau.

Sessions	Âge	Dates	Heures
1	6-12 ans	6-10 juillet	9h00-16h00
2	6-12 ans	13-17 juillet	9h00-16h00
3	6-12 ans	20-24 juillet	9h00-16h00
4	6-12 ans	27-31 juillet	9h00-16h00
5	6-12 ans	4- 7 août	9h00-16h00
6	6-12 ans	10-14 août	9h00-16h00

Les frais d'inscriptions sont les suivants:

1er enfant (d'une famille)	$31.00 par semaine
2e enfant (d'une famille)	$26.00 par semaine
3e enfant (d'une famille)	$21.00 par semaine

*** Pour la 5e session seulement**

1er enfant (d'une famille)	$28.00
2e enfant (d'une famille)	$23.00
3e enfant (d'une famille)	$18.00

*** À NOTER:** Une garderie sera ouverte de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 à un coût additionnel de $2.50 par jour, soit de $1.25 pour la matinée et $1.25 pour la session de l'après-midi. Nous vous prions de préciser vos besoins quant à ce service sur la formule d'inscription.

- Les camps seront fermés les samedis et dimanches ainsi que le 3 août.
- La politique du Y.M.C.A. veut qu'aucun enfant ne soit exclu de ses programmes en raison de difficultés financières. En cas de nécessité certains arrangements sont possibles.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec **ROXANNE STANNERS**, (directrice des camps) au No **233-3476**.

Otterburne

Les LaRoche ont célébré leur 65e anniversaire de mariage

M. et Mme Joseph LaRoche ont célébré leur 65e anniversaire de mariage le 30 mai dernier. Après la messe, célébrée en l'église de Otterburne par l'abbé Laval Cloutier, ils se rendaient chez leur fille, Marie-Reine Beaudoin, pour un souper Quatre de leurs enfants étaient présents

M. LaRoche épousa Alphonsine Côté le 30 mai 1916. Ils eurent neuf enfants: huit garçons et une fille. Ils comptent maintenant 137 descendants. C'était dans une ferme à Otterburne qu'ils élevaient leur famille et où ils ont demeurés pour une quarantaine d'années. Ils allèrent ensuite résider au manoir de Saint-Pierre.

Alphonsine est encore très alerte malgré ses 88 ans. Joseph l'est un peu moins car ses jambes ne sont pas trop bonnes. Rien n'empêche qu'il prend sa marche au village tous les jours.

Il y aura une grande fête pour eux le 4 juillet prochain.

Mme LaRoche est la soeur de Mme Léontine Rioux du manoir de Saint-Anne âgée de 101 ans.

Arthur POIRIER



M. et Mme Joseph LaRoche, entourés de quelques-uns des membres de leur grande famille.



Christopher King, Luc Lahaie, Sol Desharnais, Justin Desharnais et Sylvie Beaudoin ont reçu la communion pour la première fois, dimanche 31 mai.

Le Programme canadien de remplacement du pétrole

Le bureau de l'énergie: un service à connaître

De moins en en moins il devient nécessaire de se lancer dans de grands discours pour inciter les Canadiens à réduire leur consommation d'énergie: les factures à payer constituent en général des arguments de dissuasion efficaces. Mais comment s'y prendre?

Au mois d'octobre dernier, lorsque le gouvernement fédéral a déposé son budget, il a annoncé par la même occasion un ambitieux Programme énergétique national, dont l'un des objectifs est de réduire à 10 pour cent, d'ici 1990, la part qu'occupe le pétrole dans la consommation totale d'énergie dans les secteurs autres que les transports.

Pour atteindre ce but, le ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, dirigé actuellement par le ministre Marc Lalonde, a mis sur pied le Programme canadien de remplacement du pétrole, PCRP en abrégé. Ce Programme est présenté comme un "programme national d'envergure destiné à encourager les propriétaires et les entreprises à convertir leur système de chauffage de façon à remplacer la mazout par d'autres sources d'énergie appropriées à la région".

La mise en application de ce Programme canadien de remplacement du pétrole a entraîné la création de 12 bureaux régionaux chargés d'assurer la promotion du Programme, notamment en offrant - gratuitement - quantités d'informations pratiques sur les économies d'énergie et en tâchant d'améliorer au mieux les relations entre le fédéral et les provinces dans ce domaine.

"Dans le secteur de l'énergie, les gens sont peu informés", explique M. François-Xavier Simard, le directeur du bureau régional du ministère de l'Énergie, qui vient d'être ouvert à Winnipeg le mois dernier. Ce dernier sait de quoi il parle. Originaire de Chicoutimi, il a travaillé depuis 1977 dans le domaine des énergies de remplacement. D'ici l'automne, il sera à la tête de 13 employés qui s'emploieront à convaincre les Manitobains, notamment ceux qui se chauffent au pétrole, d'adopter d'autres sources d'énergie.

À 32 ans, François-Xavier Simard se plaît à afficher le profil d'un homme dynamique qui n'a pas peur de laisser la fausse modestie au vestiaire. Ainsi, il n'hésite pas à affirmer: "J'entends faire du bureau régional de Winnipeg le modèle du genre".

Le gaz, l'électricité, le bois et le propane

Avec le même élan, le responsable du bureau de Winnipeg souligne son attachement à la francophonie. Puisqu'il semblerait bien que dans un avenir immédiat (c'est une façon de parler...) les spécialistes bilingues en matière d'énergie ne se bousculeront pas dans les bureaux régionaux installés dans les autres provinces de l'Ouest, M. Simard a décidé d'établir un service qui permettra aux francophones d'appeler sans frais, de la C.B., de l'Alberta et de la Saskatchewan le bureau régional de Winnipeg.

Dans le même esprit, il a veillé à ce qu'il y ait un francophone parmi les trois équipes de deux étudiants qui feront le tour des plus grands centres d'achat en proposant de l'information sur les programmes offerts dans le cadre du Programme énergétique national.

Parmi les options proposées, signalons la subvention, jusqu'à un maximum de $800 pour les résidences unifamiliales, disponible aux propriétaires qui veulent remplacer leur installation actuelle au mazout (huile à chauffage) par un autre système. Ou encore le programme d'isolation thermique des résidences (jusqu'à $500 pour les maisons unifamiliales).



M. François-Xavier Simard, directeur du bureau de l'énergie à Winnipeg.

Quant aux entrepreneurs qui pourraient abuser en gonflant leurs prix, il existe au bureau régional une liste noire de ceux qui profitent des subventions pour escroquer des gens.

Au Manitoba, le mazout chauffe encore 54,000 foyers, soit 16 pour cent des foyers; alors que le gaz naturel fournit la chaleur à 210,000 demeures (62 pour cent); l'électricité 66,000 (20 pour cent) et le bois chauffe 7,000 maisons (deux pour cent).

Pour ce qui a trait à la conversion des fournaises au mazout à une autre source d'énergie, il faut préciser que le Manitoba a l'honneur et l'avantage de posséder à peu près toutes les formes d'énergie. "Le gaz, l'électricité, le bois et le propane constituent les solutions de rechange les plus largement disponibles", selon un document sur le programme canadien de remplacement du pétrole. Pour sa part, François-Xavier Simard note que l'intérêt pour le bois va croissant.

L'ouverture du bureau régional du ministère de l'Énergie va définitivement permettre de pallier un manque. En effet, la province du Manitoba n'a pas de service provincial offert aux personnes intéressées à obtenir des informations en tous genres sur l'énergie. Au Manitoba, le bureau régional est situé 112, rue Osborne sud (R3L 1Y5). À Winnipeg, on peut téléphoner à ce bureau en composant le No 949-4266 ou le No (1) 800-542-8928 si on réside à l'extérieur de la ville.

Par les sentiments

En inaugurant le Programme canadien de remplacement du pétrole, Marc Lalonde a déclaré que cette initiative "apportera une aide immédiate et pratique aux Canadiens désireux de bien gérer leurs propres affaires énergétiques, aussi bien à leur avantage personnel qu'à celui de la nation toute entière".

Quant à ceux qui n'auraient pas très bien compris la volonté du fédéral de réduire la facture pétrolière, le ministre a avancé que "même sans l'aide des subventions du Programme, les utilisateurs de mazout gagneraient à transformer leur système de chauffage, car les politiques de fixation des prix du pétrole ont été établies de façon que ces prix augmentent beaucoup plus rapidement que ceux des autres sources d'énergie".

Si on commence à nous prendre par les sentiments...

Bernard BOCQUEL

Saint-Adolphe

L'exécutif des Chevaliers de Colomb

Le 10 mai, au gymnase de l'école, les Chevaliers de Colomb servaient leur déjeuner-communion annuel. Il y eut une bonne participation des chevaliers et des paroissiens. Ceux-ci ont beaucoup apprécié la causerie "Sécurité dans nos foyers et commerces", donnée par des membres de la GRC, les constables Bissonnette et Tremblay.

À la dernière réunion des Chevaliers, il y eut les élections d'officiers. Le nouvel exécutif comprend: grand Chevalier, Bernard Théoret, député grand Chevalier, Henri Lagassé; chancelier, Marcel Maynard; secrétaire-financier, Louis Boisjoli; secrétaire-trésorier, Laurent Lagassé; secrétaire-archiviste, David Milette; conférencier, Réal Turenne; cérémonière, Marcel Legassé; sentinelle intérieure, Louis Legal; sentinelle extérieure, Alain Lagassé; syndics: Henri Morin, Roger Kirouac, Claude Boisjoli.

Base-ball

La saison de base-ball va bon train! Toutes les équipes organisées d'hommes, de femmes et d'enfants se rencontrent chaque semaine. Bien sûr, il y en a qui gagnent et d'autres qui perdent! Dans la série "South Eastern Ladies Fastball", les dames, au nombre de dix-sept joueuses, avec les entraîneurs Roland Perron et Jacques Leclerc, ont été défaites par Steinbach 14-4 et par New Bothwell 13-9.

Edmée LEGAL
Denise HANCOX

Calendrier

Le 14 juin, pique-nique des Chevaliers de Colomb, au parc à 14h. Apportez votre BBQ et ce que vous voulez déguster. Jeux organisés pour les jeunes et les moins jeunes. Bienvenue à tous. Entrée payante.

Le 21 juin, première communion à l'église aux messes de 9h30 et 11h00.

Le 16 juin, sortie de la LFC. Départ de l'église à 18h30.

L'Atelier Rivière Rouge enregistre $3,500 de profit

l'Association canadienne de la déficience mentale (ACDM), branche de la Rivière Rouge et la Résidence de Saint-Malo Inc., ont tenu conjointement leurs réunions annuelles le mardi 26 mai à l'Atelier de la Rivière Rouge. Une vingtaine de personnes ont assisté à la réunion conjointe.

Claudette Préfontaine, gérante de l'Atelier a souligné que cette année l'Atelier accuse un profit de $3,500. Fait intéressant, la vente de produits de l'atelier, tels que les meubles pour le jardin, a rapporté un profit de $4,000 de plus que l'an dernier. Le thé annuel et le cycleton sont d'autres sources de revenus.

Présentement, 29 clients travaillent chacun à son niveau personnel de développement. Des bénévoles se sont rendus régulièrement au cours de l'année apporter leur appui aux personnes responsables des différentes activités.

Dans le cadre de l'année de la personne handicapée, l'atelier a reçu un octroi fédéral pour mettre sur pied un programme d'entraînement pour les clients qui pourraient demeurer indépendants de leur famille. On leur apprendra des choses pratiques tel que l'entretien de leur chambre, de leurs objets personnels et même l'art du jardinage. Trois étudiants seront embauchés cet été à cet effet.

Le conseil d'administration de l'ACDM est composé du président: Hubert Gauthier de Saint-Malo; du vice-président: Paul La Roche d'Otterburne; de la secrétaire-trésorière: Renée Marion de Saint-Malo; des conseillers: Louis Robidoux d' d'Otterburne, de Lucille Clément et Rita St-Hilaire d'Aubigny, de Ryanne Touchette et Alphonsine Larivière de Saint-Malo.

La Résidence Saint-Malo Inc. est dirigée par Gertrude et Albert Toupin qui ont la charge de huit personnes handicapées qui travaillent à l'Atelier de la Rivière Rouge. M. et Mme Toupin doivent aider les handicapés à s'adapter à la vie de groupe. Lucille Hébert est une étudiante qui travaille bénévolement auprès des résidants. Deux sont déjà partis vivre par eux-mêmes.

Lorette Courcelles est l'administratrice de la maison. Le conseil d'administration est composé d'Edouard Dubois, président; Irma Gosselin, vice-présidente; Germain Gosselin, secrétaire; Alphonsine Larivière et Henri Forest conseillers.



Presque au grand complet, les membres de la section paroissiale , la LFC de Saint-Malo. Absentes: Marie Maynard et Simone Déquier.

Trois témoignages présentés au 18e congrès de la LFC

La Ligue des femmes catholiques a tenu son 18e congrès annuel le dimanche 31 mai à Saint-Malo sous le thème 'Donner c'est recevoir'.

En cette année internationale de la personne handicapée, trois témoignages ont été présentés.

Cécile Bosc, mère de famille a raconté de façon touchante son expérience familiale vécue avec un enfant handicapé, Alain, qui a passé son enfance dans sa famille. Il demeure maintenant à Portage depuis huit ans. Ses parents ont toujours espoir qu'il puisse développer ses capacités pour s'occuper utilement afin de vivre dans un groupe plus tard.

Marie C. Maynard travaille présentement au développement des programmes à l'Atelier de la Rivière Rouge. Elle a été la fondatrice de l'Atelier et la directrice de 1974 à 1979. Le tout a débuté à cause du besoin d'un endroit où les handicapés pourraient se rencontrer et travailler.

La société a besoin de changer son attitude envers les handicapés mentaux, de les accepter dans le quotidien, de partager des activités avec eux. Pour Marie C. Maynard les handicapés lui ont appris à être elle-même, à ouvrir son coeur à l'amour, à les accepter tels qu'ils sont.

Nicole Marion, qui a 19 ans, a été bénévole à l'Atelier de la Rivière Rouge et a profité d'un échange culturel avec un pays du tiers-monde dans le cadre de Jeunesse Canada Monde.

Les Africains au Mali ont très peu de choses à donner, mais c'est de bon coeur qu'ils l'offrent. C'est avec humour que Nicole a revécu ses expériences en pays sous-développé avec nous. Pour Nicole, où qu'on soit, c'est important de réaliser et d'apprécier qu'on est bien chez soi.

Le conseil diocésain de la Ligue des femmes catholiques est composé de:

Augustine Abraham, présidente; Irène Toupin, 1re vice-présidente; Rita Labossière, 2e vice-présidente; Alice Ferraton, 3e vice-présidente; Léontine Kenny, 4e vice-présidente; Lucie Dupuis, trésorière; Denise Dupuis, secrétaire correspondante; Cécile Bahuaud, secrétaire archiviste, Céline Beaudette. L'abbé Léo Couture a présenté le nouvel aumônier, l'abbé Lucien Roy de Transcona.

La section cathédrale avait organisé un tirage au profit des handicapés. Les gagnants sont: Marguerite Sorin, Thérèse Beck, Marc Beaudette, Cécile Lussier, Antoinette Durant et S.R. Durant.

L'an prochain le congrès annuel de la Ligue aura lieu à Saint-Georges.

Carmen LA ROCHE

Calendrier

Le 6 juin, cycleton organisé par l'ACDM. Départ de l'atelier entre 9h00 et 10h00, parcours de 30 kilomètres. Information au No 347-5418. Un grand nombre de prix seront offerts aux participants qui auront complété le circuit.

Le 13 juin, "rallye-picnic-barbecue" organisé par l'Union nationale française à 15h30 à Saint-Malo chez Eloi Vesselle. Inscription au No 257-4298.

Le Mot des Parents



Le comité de parents de Saint-Eustache

Afin de s'impliquer davantage dans l'éducation de nos enfants, un comité de parents fut mis sur pied à Saint-Eustache en octobre 1980. Ce comité s'est donné le rôle de lien entre l'école et la communauté. En plus, le comité a compris qu'il doit stimuler la participation des parents dans les affaires scolaires, y inclus une plus grande compréhension de ce qui est enseigné.

La question principale, quant aux parents des élèves en 5e et 6e années, semblait être la nécessité des programmes forts en français au niveau secondaire à l'Institut collégial Saint-Paul à Élie, pour soutenir et augmenter les niveaux de français acquis à l'école élémentaire de Saint-Eustache.

Le comité de parents a animé des sessions de discussion au sujet du programme français présentement enseigné à l'Institut collégial Saint-Paul avec: les directeurs de l'Institut collégial Saint-Paul et de l'école de Saint-Eustache; le directeur général de la Division scolaire du Cheval Blanc; les commissaires d'écoles; les commissaires, les directeurs et les professeurs de français des deux écoles (réunions conjointes); le directeur général, les commissaires, les directeurs, les professeurs de français et les parents des élèves en 5e et 6e années (réunion conjointe).

Les résultats ont été positifs! La commission scolaire du Cheval Blanc a adopté à l'unanimité un programme français 50/50 qui sera introduit de façon progressive durant les trois prochaines années aux niveaux 7e, 8e et 9e années à compter de septembre 1981.

Une responsabilité de notre comité de parents est de s'informer et d'informer les parents. 75 personnes ont assisté à une soirée d'informations au sujet de l'école d'immersion. La soirée du 9 avril fut clôturée par un "vin-fromage".

Les invités étaient M. Michel McDonald, chargé du projet d'informations en immersion de la "Manitoba Teachers Society" et Mme Helen Bochonko, secrétaire "Canadian Parents for French".

Le 15 avril, les professeurs de la maternelle, 1re et 2e années ont invité les parents de leurs élèves et les parents des préscolaires à observer en classe les petits et les professeurs. Une vingtaine de parents ont vu les petits fonctionner sans hésitation et sans difficulté en français.

Afin d'encourager l'animation culturelle à l'école, le comité a contribué aux dépenses qu'ont occasionné les activités de la Journée des voyageurs, Jeunesses musicales, et les Danseurs de la Rivière Rouge. Aux finalistes du concours de poèmes, nous avons présenté neuf (9) microsillons.

Le comité, grâce à un rapprochement entre la commission scolaire, l'école, les élèves, la communauté, a organisé deux soirées d'aménagement du terrain de jeux. L'équipement de volley-ball, des poteaux et pneus pour exercices en plein air, un mat enrubanné, deux carrés de sable et des pneus ont été installés. Une variété de jeux ont été peints sur le ciment de la cour d'école.

Le comité est convaincu qu'il est important que les parents prennent position, qu'ils s'impliquent dans les affaires scolaires. Nous réalisons que le premier lieu d'enseignement est la famille, que nos enfants ont besoin de notre appui, notre affection. Nous nous rendons compte que notre école d'immersion profite de notre appui, notre engagement pour transmettre la langue et la culture à nos enfants.

Grâce à un esprit d'équipe, le travail consciencieux du personnel enseignant, des directeurs, de la commission scolaire, de la communauté; grâce aux conseils, le soutien et l'aide financière de la Fédération provinciale des comités de parents, le comité de parents de Saint-Eustache a réalisé ses objectifs pour l'année scolaire 1980-81!

Josée BERNARD

Cette chronique est commanditée par la:

**Fédération provinciale des comités de parents
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 247-9666.**

Deux nouveaux au comité de parents

Une cinquantaine de personnes ont participé à la réunion annuelle du comité de parents le 19 mai. Dans son rapport, la présidente, Mme Carmelle Gagnon, a fait mention des réalisations et des projets entrepris par le comité cette année.

Le rôle premier du comité étant d'appuyer les écoles françaises, le comité s'est rendu disponible pour aider dans diverses activités telles le patineton, le dîner partage, l'exposition scientifique, Alpec, surveillance de récréations, réalisation du terrain de jeux.

Le comité a été représenté aux assemblées annuelles de la SFM et de la FPCP en plus d'avoir un membre présent aux réunions régulières de la commission scolaire. Le comité a effectué un sondage auprès des parents en rapport au changement proposé vis-à-vis de la maternelle et a présenté les résultats à la commission. Pour les parents, on a mis sur pied une bibliothèque de livres traitant de l'éducation des jeunes. Ces livres sont disponibles à la bibliothèque de Saint-Joachim.

Le projet voyage-échange a reçu un octroi de $175 de Francofonds par l'intermédiaire du comité. Des prix variés sont donnés aux élèves pour promouvoir l'excellence et le goût du français. Pour ce qui est du projet de musique, le cours de guitare a du être terminé et on est encore à la recherche d'un prof de piano.

Le comité tient des réunions mensuelles auxquelles sont invités les directeurs des deux écoles française ainsi que Maurice Sala, le commissaire.

L'assistance a bien apprécié la conférencière, Sr Rolande Dufault, de la Villa Rosa, qui a insisté sur l'importance de l'éducation affective dans le foyer et ça dès le plus jeune âge. Un enfant a besoin de vivre dans un environnement où il reçoit de l'attention, des caresses. Il a aussi besoin de voir ses parents se manifester entre eux cette même tendresse qui lui est manifesté à lui. En somme, une causerie très intéressante sur un aspect de l'éducation habituellement négligé.

Côté élection, deux membres ont été réélus, soit Carmelle Gagnon et Alphonse Boily. Deux nouveaux membres, Jeannine Brindle et May Gauthier, se sont jointes à l'équipe d'anciens composée de Annette Verrier, Charles Cyr et Lorraine Dumesnil.

Rino OUELLET

Un miracle pour Norbert Brémaud

Un avion léger de type "Piper Coup" s'est écrasé ver 17h15 mardi, tout près de l'aréna. Il venait de survoler des enfants qui jouaient à quelques centaines de pieds du lieu de l'écrasement. Le pilote copropriétaire, Norbert Brémaud, s'en est tiré presque miraculeusement sans égratignure.

Selon la police, c'est une panne de moteur qui l'aurait fait perdre de l'altitude et qui l'aurait finalement forcé à tenter un atterrissage dans un champ labouré où les roues se sont embourbées faisant ainsi culbuter l'avion. Selon la police encore, une enquête aurait été entreprise par le ministère du transport pour déterminer la cause exacte de l'accident.



Le pilote, Norbert Brémaud, vient tout juste de se faufiler hors de cet avion, absolument indemne. Les seuls témoins de l'écrasement sont quelques enfants qui jouaient tout près du lieu de l'accident.

18 jeunes ont fait leur première communion

Dix-huit visages souriants ont fait leur première communion à la grand-messe dimanche dernier. Les jeunes avaient été bien préparés par Sr cécile Champagne et Dolorès Sicotte.

La cérémonie a été suivie d'un dîner des premiers communiants avec leur famille au complet. Chaque communiant a reçu un certificat ainsi qu'un pain qu'avait cuit Antoinette Bissonnette pour être partagé de façon symbolique avec la famille.

La première communion a été précédée jeudi soir par la première confession. Le père Clavet a expliqué aux petits (es) à travers une histoire comment la confession, c'était tout simplement une petite réconciliation amicale avec Jésus, ceci par l'intermédiaire d'un "gros curé".



La première communion des dix-huit élèves de la 2e année: 1re rangée: Nicole Nicolas, Joëlle Normandeau, Rita Mireault, Lucie Connelly, André Jolicoeur, François Balcaen, Pauline Jolicoeur, Norbert Verrier; 2e rangée: Réal Tétrault, Joanne Gagnon, Nathalie Ouellet, Lucille Verrier, José Sala, Roxanne Bouchard, Joanne Fournier, Guy Bissonnette; 3e rangée: Père Gérard Clavet. (Absentes de la photo: Diane et Joanne Boisjoli).



Un spectacle sous le thème "Vive la force" qui a réuni musiciens, monologuiste, acteurs, chanteuses - vraiment tous les ingrédients pour un spectacle bien délassant.

De jeunes talents ont été découverts

Quelque 150 personnes se sont rendues au gymnase de l'école pour la boîte à chansons annuelle de l'école secondaire.

On y a revu les vedettes des années passées mais aussi, on a découvert de nouveaux talents, tels Jeanne et Hélène Mireault, Robert Normandeau et Roger Mireault à la guitare, et surtout, au violon, René Blanchette qui a ébloui l'auditoire avec deux morceaux très bien exécutés.

C'est maintenant devenu une tradition: une élève se charge de l'organisation de la boîte. Le thème du spectacle était "Vive la force" et on peut dire que ça a été un véritable "tour de force" pour Jacqueline Lafrenière de monter ce spectacle de variétés de une heure et demie. En effet, plusieurs des quelque 25 participants venaient d'effectuer un sejour de 10 jours dans l'est et venaient tout juste de faire leurs adieux à nos visiteurs de Schefferville.

Ce qui est consolant pour ceux qui ont manqué le spectacle, c'est que la plupart le répèteront lors de la fête de la Saint-Jean. Il faudrait vraiment de la malchance pour le manquer une seconde fois.

Exposition de dessin au CCFM

Jocelyne Prince, jeune artiste franco-manitobaine, exposera une série de ses dessins à l'entrée du Centre culturel, du 3 au 21 juin 1981.

Le public pourra ainsi apprécier les talents de cette jeune dessinatrice qui par une technique bien appliqué nous démontre une personnalité vibrante d'idées et d'énergie.

Jocelyne termine présentement ses études au Collège secondaire de Saint-Boniface.



Mlle Jocelyne Prince

RECTIFICATIF

Dans la chronique de la Ligue des femmes catholiques de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, parue dans ***LA LIBERTÉ*** *du 28 mai, il s'agissait de* ***M. Marcel Grenier*** *à qui la présidente a remis un chèque de deux mille dollars et non de M. Marcel Gauthier comme indiqué par erreur. Avec toutes nos excuses.*

Sainte-Agathe

Roger Bilodeau diplômé en droit

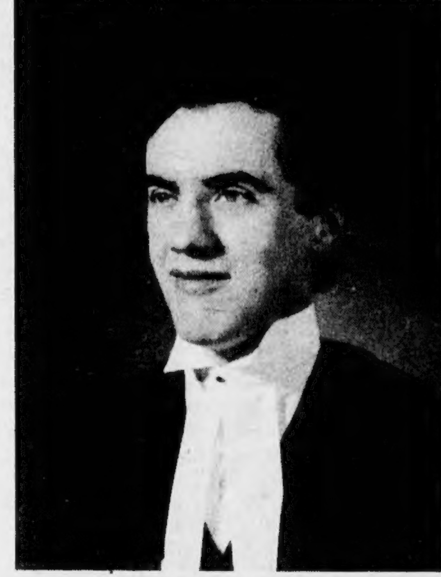
Au début du mois de mai avait lieu à l'Université de Moncton, N.B., la première graduation en la faculté de droit (common-law), dont le cours est enseigné totalement en français.

Roger Bilodeau, originaire de Sainte-Agathe, se trouvait parmi les 16 finissants à recevoir un diplôme en plus d'une mention honorable qui lui fut décerné lors d'un banquet organisé pour les finissants en droit. Ayant été choisi président de sa classe pour l'année 80-81, il adressa la parole à ses confrères, leur souhaitant bon succès dans leur profession.

À cette occasion, M. et Mme Albert Bilodeau, son frère Guy et Mlle Louise Bilodeau se rendirent à Moncton pour prendre part à la cérémonie.

À son retour au Manitoba, il doit se joindre à l'étude Teffaine-Monnin-Hogue-Teillet.

Rachelle et Irène LEMOINE



M. Roger Bilodeau

Les gagnants du concours de pêche

Même dans l'eau boueuse, Sainte-Agathe a pu commanditer son concours de pêche annuelle. Les pluies récentes augmentèrent le niveau de l'eau de la rivière afin de permettre à nos avides pêcheurs de tenter leur chance à ferrer les plus gros poissons de la région.

Les organisateurs du concours de pêche, les Chevaliers de Colomb du Conseil de Sainte-Agathe, remettèrent aux gagnants suivants des prix (trophées et argent) aux chanceux pêcheurs: Guy Chateau (barbotte, au-dessus de 15 livres); Maurice Courcelles (bass); Jean-Pierre Lemoine (gold-eye); Claude Dorge (doré); Gérald Lemoine, prix de persévérance pour avoir fait chavirer sa chaloupe; Tim et Berry Lewis, Howis Heinricks, David Karminsky, prix de persévérance pour la plus longue journée sur la rivière de 5h45 à 24h00.

Calendrier

L'assemblée générale du Comité de parents de l'école de Sainte-Agathe aura lieu jeudi le 4 juin à 19h30 dans le gymnase. L'agenda sera comme tel: procès-verbal de l'assemblée annuelle (juin 1980); rapport du président; rapport financier; élections; conférence: "La vie française à l'école... ça dépend de quoi et de qui?". Conférencier: Armand Bédard de la Fédération des comités de parents. (M. Bédard est le père de quatre enfants; il est un ancien professeur et il travaille présentement à la FPCP.); discussions; goûter.



Le 31 mai dernier, une centaine de personnes se rendirent au gymnase de l'école pour venir écouter les talents de nos vingt et un futurs pianistes. Sous la direction de leur professeur, Mme Irène Lemoine, ceci clôturait une autre année de piano.

INTERROGATION

L'Esprit saint: quel poste à la télé?

Luc arrive à la maison après sa journée à l'école et va voir sa maman:

***Luc:** En catéchèse aujourd'hui la maîtresse nous a parlé du Saint esprit.*
***Maman:** Ah! C'est bien ça. Qu'est-ce qu'elle t'a dit?*
***Luc:** Elle a dit que c'est un mystère. Qu'est-ce que c'est ça?*
***Maman:** Un mystère, c'est quelque chose qu'on ne comprend pas.*
***Luc:** Je sais ça déjà. Je n'ai pas compris non plus. Mais elle a dit que le Saint esprit vient chez nous, qu'il nous parle et nous dit quoi faire de bon. Il parle à notre coeur.*
***Maman:** C'est vrai. L'as-tu entendu le Saint esprit?*
***Luc:** Non, pas encore. Mais j'ai hâte. Dis-moi, à quelle heure il passe à la télévision aujourd'hui?*

Quelle déception pour Luc quand sa maman lui dit que l'Esprit saint n'apparaît pas à la télévision. Pourtant la télé lui montre toutes sortes de belles choses. Même Si Luc regarde cette profusion d'émissions semi-religieuses qui sont diffusées aujourd'hui, ce n'est pas certain qu'il en viendrait à connaître l'Esprit saint.

Mais ne connaît-il pas déjà l'Esprit? Je pense que oui. Il connaît Jésus, il connaît le Père. En entendant l'histoire de Jésus, Luc a senti quelque chose en lui qui remuait. Quand Jésus lui a dit: "Aimez-vous les uns les autres", il a compris dans son coeur que ça c'est vrai.

La maman de Luc, comme beaucoup de parents, voudrait aider Luc à mieux connaître l'Esprit. Mais par où commencer? Quoi dire? Nous aimerions tous qu'il y ait une méthode, une formule magique qui conjuguerait la foi et la connaissance de Dieu. Pourtant, la rencontre de Dieu est si simple qu'un enfant la fait dès son jeune âge. Nous les adultes, nous nous énervons devant ce phénomène mystérieux.

C'est Jésus qui nous donne l'Esprit saint. L'Esprit de Dieu révélait à Jésus la volonté du Père. Et c'est toujours le même Esprit qui nous révèle la volonté du Père telle qu'enseignée par Jésus. Dans la vie de Jésus, l'Esprit de Dieu est particulièrement mis en évidence à trois moments distincts. Sa conception est un résultat direct de l'Esprit saint. Au baptême de Jésus, l'Esprit proclame que Jésus est le Fils du Père. À sa résurrection l'Esprit établit Jésus dans sa puissance de Fils de Dieu. L'Esprit saint est le signe de Jésus qui l'accompagne dès sa conception.

La volonté du Père

Nous, hommes et femmes, ne naissons pas dans la connaissance naturelle de l'Esprit, à cause du péché. C'est pourquoi nous devons entrer dans la connaissance de Dieu par Celui qui révèle la volonté du Père et qui est marqué du signe de l'Esprit: Jésus Christ.

L'Église souligne cette connaissance de l'Esprit saint dans la vie du chrétien par le sacrement de la confirmation. Dans le baptême, c'est l'Esprit qui transforme la personne en fils ou fille de Dieu. Dans le sacrement de la confirmation, l'Église reconnaît l'Esprit qui est présent dans le chrétien.

L'Esprit révèlera, à celui qui recherche la volonté du Père, la vérité et la plénitude que Jésus nous offre. Jésus est vivant et nous communique toujours la volonté du Père par l'Esprit saint. Il n'est pas hors de nous-mêmes comme à la télévision. Il est proche, très proche. Il est au fond de notre être, au coeur de notre âme. Nous le trouvons dans le silence de notre prière et dans la joie et la paix qu'elle nous apporte.

Et quand nous rencontrons l'Esprit saint, nous sommes au carrefour où Dieu le Père, Jésus son Fils et l'âme humaine se connaissent. Et ça c'est toujours un mystère.

Ronald HOCHMAN, séminariste-stagiaire

Saint-Lazare

Mine de potasse: bientôt du nouveau?

Pour une fois, dans toute cette histoire de la mine de potasse chez-nous, il semble y avoir quelque chose qui va se concrétiser et que vraisemblablement un et un vont finalement arriver à faire deux et non pas zéro comme ce fut le cas jusqu'à date.

Omer Chartier, maire du village, vient de nous apprendre qu'une rencontre non-officielle eut lieu le mardi 26 mai avec des représentants du gouvernement. Le but de cette rencontre était de choisir une date pour une réunion officielle entre les membres des conseils du village et de la municipalité Ellice ainsi que des représentants des ministères des Affaires municipales, du Développement économique et des Mines et Ressources. C'est le mardi 16 juin qu'aura lieu cette réunion attendue depuis si longtemps.

Nous avons demandé à M. le maire s'il s'agissait d'une première et il nous a répondu, qu'autant qu'il s'en souvienne, c'est la première fois que le village est approché officiellement par rapport à cette fameuse affaire. Ceci nous amena à poser une deuxième question à Omer Chartier à savoir si le village avait approché le gouvernement sur cette question. La réponse fut négative.

Très peu d'intérêt

C'est sans doute un manque d'initiative de la part du conseil que de ne pas avoir montré plus d'intérêt vis-à-vis de cette affaire et de ne pas avoir étudié l'aspect positif et négatif advenant la mise sur pied d'un tel projet. Nous aurons sans doute l'occasion de parler de cette question plus tard.

Permettez-moi toutefois d'ajouter ceci en guise de conclusion à cette chronique et afin que vous compreniez bien notre pensée. Nous ne voulons pas jeter tout le blâme sur le dos des conseillers pour ce manque d'initiative. Je pense que chacun d'entre nous se doit de dire mea culpa pour son indifférence en démontrant très peu d'intérêt pour cette affaire, et bien d'autres d'ailleurs. Il ne faut pas s'attendre à être toujours servi sur un plat d'argent.

Si nous voulons du progrès et une économie plus stable pour notre communauté, c'est à nous de nous en occuper. Si c'est bon pour les "english" pourquoi que ça ne serait pas bon pour les frogs?

Armand GUÉNETTE

Pas d'horaire de CBWFT cette semaine

Les lecteurs de **LA LIBERTÉ** ne trouveront pas l'horaire de Radio-Canada CBWFT pour la programmation du 30 mai au 5 juin dans le journal cette semaine "en raison d'un conflit de travail qui paralyse un secteur de ses employés", selon un communiqué de la Société d'État. Pour obtenir de plus amples détails sur l'horaire des émissions, il faut téléphoner au No 775-8351.

Par ailleurs, il ne s'agit pas d'oublier que, tant que la grève des techniciens durera, CBWFT a passé et devrait passer quelques bons films encore...



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
affilié à l'Université du Manitoba

fait un appel de candidatures pour les postes suivants:

1 — ASSISTANT(E) DE LABORATOIRE — BIOLOGIE & CHIMIE
QUALIFICATION: Minimum — B.Sc. en chimie et biologie

ET

1 — PROFESSEUR DE BIOLOGIE
1 — PROFESSEUR DE CHIMIE
1 — PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE

NIVEAU: 1er cycle universitaire (B.Sc., B.A.)
DURÉE: Biologie — un an (remplacement d'un professeur en congé)
Chimie — poste régulier
Psychologie — poste régulier
QUALIFICATIONS: Minimum — Maîtrise; Doctorat préféré
SALAIRE: Selon la convention collective
ENTRÉE EN FONCTION: le 1er septembre 1981

Toute personne intéressée devra faire parvenir sa demande et son curriculum vitae avant le 31 juillet à:

Le doyen
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H7





LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait un appel de candidatures pour le poste suivant:

PROFESSEUR AU PROGRAMME DE SECRÉTARIAT BILINGUE
(remplacement d'un professeur en congé)

- **DACTYLOGRAPHIE/TYPING**
- **PROCÉDÉS DE BUREAU**

DURÉE: un an
QUALIFICATIONS: Diplôme de secrétaire bilingue et/ou certificat d'enseignement pour les études commerciales et expériences professionnelles de secrétaire.
SALAIRE: Selon la convention collective
ENTRÉE EN FONCTION: le 1er septembre 1981

Toute personne intéressée devra faire parvenir sa demande et son curriculum vitae avant le 31 juillet au:

Directeur du Collège communautaire
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H7

Saint-Norbert

Le plan d'ensemble distribué au comité de parents

Le Comité de parents de l'école Noël-Ritchot a tenu une assemblée générale le 27 mai dernier, à l'école. Cette année, les parents étaient invités à participer d'une façon plus active. Des questions portant sur divers aspects du fonctionnement des enfants, de l'école, du comité de parents, avaient été élaborées par le comité et par les professeurs.

Après un rapport de la présidente, et un rapport de la présidente du Conseil étudiant, Lisa Calvez, l'assemblée se divisa en petits groupes pour discuter. Il y eut ensuite une session plénière animée par M. Jean-Marie Taillefer. Dans l'ensemble, on semble très satisfait de l'école et du comité de parents.

Suivirent un mot de la directrice, la présentation d'un souvenir à Mme Diane Savoy, secrétaire du comité, qui doit bientôt nous quitter, et un témoignage émouvant de son mari, M. Jacques Savoy.

Enfin, Pierre Laurencelle, directeur-général de la Fédération provinciale des comités de parents, distribua les copies d'un extrait du plan d'ensemble qui traite plus particulièrement du rôle des parents dans l'école, et souligna la nécessité d'adopter officiellement ce plan sans tarder.



L'exécutif du comité de parents, de gauche à droite: Luc Girouard, Agnès Dubois, Sr Simone Le Gal, Diane Savoie, Eleanor Annandale, Doris Lemoine et Robert Leclerc. Absents: Luc Marchildon et Jacques Comeau.

La deuxième partie de la soirée est devenue presque traditionnelle à Saint-Norbert: un "vin-fromage" en remerciement au personnel de l'école. Ceci a permis aux parents de se rencontrer entre eux et de parler aux professeurs dans une atmosphère détendue.

La prochaine assemblée générale du Comité aura lieu à l'automne. Ce sera l'assemblée annuelle, où on élira l'exécutif de l'an prochain.

Agnès DUBOIS



Les Philippot ont célébré leur 60e

Dimanche 23 mai, parents et amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme Jean-Marie Philippot pour fêter leur 60e anniversaire de mariage. M. le curé Bouchard et le père J. de Rocquigny étaient aussi venus présenter leurs meilleurs voeux.

M. et Mme Jean-Marie Philippot sont tous deux originaires du Morbihan, en France. M. Philippot est natif de Melhrand et Mme Anne-Marie Philippot (née Tanguy) est née à Guern.

Arrivé au Canada en 1907, avec ses parents, Jean-Marie n'avait alors que 11 ans. Encore très jeune lorsque la guerre de 1914-18 s'est déclarée, Jean-Marie a regagné la France pour s'enrôler dans l'armée française. Blessé au front, il s'est vu mériter la croix de guerre. Il est rentré au Canada pour n'y passer que quelques années. Il demeurait toujours attaché à son pays et, en 1920, Jean-Marie se rendait une fois de plus en France.



M. et Mme Jean-Marie Philippot

C'est le 21 mai, 1921 à Melhrand, France, que Jean-Marie Philippot et Anne-Marie Tanguy faisaient leur promesse nuptiale. Les nouveaux mariés sont arrivés au Canada le 25 juin 1921. Établis à Saint-Claude, ils ont été de vaillants fermiers, agriculteurs et laitiers, jusqu'en 1960.

C'est en 1960 que Jean-Marie et Anne-Marie prenaient leur retraite au village de Saint-Claude. Mais ils ne devaient pas pour cela demeurer inactifs. En effet, leur beau parterre de fleurs, les arbustes et arbres taillés, continuent d'être admirés par les passants. M. Jean-Marie Philippot tient à nous faire remarquer les grandes allées impeccables entre les longs rangs droits d'arbres qu'il a plantés lui-même. Il ne se lasse pas d'expliquer toutes les beautés de ses jardins. Ils ont raison d'en être fiers.

Après plus de trente ans de travail ardu dans un pays nouveau, M. et Mme Philippot avaient le bonheur de faire un voyage en France. Ils se sont rendus en particulier à Melhrand, l'endroit où ils avaient fait leur adieu à la France en 1921.

La famille de M. et Mme Jean-Marie Philippot compte onze enfants, dont un est décédé en 1964 et un autre en 1978. Ils ont quarante-cinq petits-enfants et vingt-quatre arrière-petits-enfants.

Rose PHILIPPE
Liliane BERNARD

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À VENDRE: 3 chalets à Plage Albert, un lot donnant sur le lac. Téléphonez à Maurice au No 257-5691 ou 668-8210.
-1029-

HYPOTHÈQUE: j'ai besoin d'une 1re hypothèque de $25 mille dollars en échange pour une équité de $38,000. Je vais payer 15% d'intérêts pendant 5 ans, amortis sur 20 ans avec paiements de $321/mois. Téléphonez à Maurice au No 257-5691
-1030-

À VENDRE: Élie, Manitoba, commerce, épicerie unique, chiffre d'affaire impressionnant, avec résidence moderne de 3 chambres à coucher. Appelez Ronald au No 233-7496 ou Honor R.E., 668-8210.
-1031-

À LOUER: lot boisé pour roulotte (aucun service), près de la plage de Saint-Malo, $150 pour la saison. Tél.: 257-1501.
-1032-

À VENDRE: "Volkswagon 1970", carosserie et pièces mécaniques en bonnes conditions. Demande $2,300. Tél.: (1) 424-5529.
-1061-

À VENDRE: 2 pneus C78-13, $7 pour les deux; 2 moteurs électriques G.E., le premier force 1/8 CV; le deuxième, force 1/4 CV - $15 pour le deux. Tél.: 246-7592.

À VENDRE: quartier Norwood, bloc appartement de 5 appartements, réfrigérateur et poêle, stationnement, grand lot. Prix total seulement $66,900. Téléphonez à Omer au No 233-0271 ou LTD Realty Inc.
-1047-

Marie-Laure habitant avenue Chesterfield est priée d'écrire de nouveau à **LA LIBERTÉ**, boîte **1033**. Elle a indiqué un mauvais numéro de téléphone.
-1033-

À VENDRE: "Ford Super cab" 1976, 3/4 tonne, 30,000 milles, boîte fibre de verre, très bonne condition. Prix à discuter. Tél.: 878-2374.
-1034-

PERDU: chatte d'Espagne (teinte orange, blanche et noire) dans la vicinité de Saint-Boniface Nord. S.V.P. appelez 237-5854 après 17h00.
-1035-

PERSONNE DÉSIRE: garder des enfants de 2 ans et plus, du lundi au vendredi ou à mi-temps, au parc Windsor. Tél.: 237-7183.
-1050-

À VENDRE: réfrigérateur 24" et poêle 24". Tél.: 237-0348.
-1051-

À VENDRE: maison de 4 chambres à coucher sur la rue Furby, Winnipeg - $20,000. Tél.: 233-9218.
-1053-

À VENDRE: lot Plage Albert, 75 x 150, très près du lac, boisé. Tél.: 253-1834.
-1056-

VENTE DE GARAGE: samedi le 6 juin de 9h00 à 21h00, 340, rue Dussault, parc Windsor (meubles et articles variés).
-1058-

À VENDRE: à Sainte-Anne, bungalow en "stucco" de 2 chambres à coucher, sur grand lot entouré de beaux arbres, situé rue Langevin, vente privée. Tél.: (1) 422-5430.
-1059-

VENTE PRIVÉE: duplex renové très bien situé à Winnipeg, une aubaine - $49,900, près de toutes commodités, pleine cave, grande cour, 33 x 155, garage. Présentement loué à très bon locataire. 1er étage: $199, rez-de-chaussez: $239, avec entrée privée chaque. Tél.: 255-2825 après 17h00.
-1027-

À VENDRE, à Notre-Dame-de-Lourdes, restaurant avec domicile au deuxième étage; salle de billard. Idéal pour jeune couple ou semi-retiré. Pour plus de renseignements; tél.: (1) 248-2463.
-934-

À VENDRE: fournaise à l'huile de marque "Winkler" avec deux réservoirs, un poêle à bois genre "Biggar Stove". Tous en bonne condition. Tél.: 878-2414.
-1023-

À LOUER: petit appartement pour une personne tranquille. Tél.: 237-0933. pas de stationnement.
-1036-

À VENDRE: 3 paires de draperies "antique satin" vert avocado; 2 paires sont doublées, l'une 68" et l'autre 108" de largeur. La troisième paire est non-doublée mais avec "triple foldness, off-white Tergal Sheers", 16 pieds de largeur, 3 "heavy steel white traverse rods" pour chaque paire. $180 le tout ou vendu séparément. Tél.: 257-0186.
-1049-

À VENDRE: à Sainte-Anne, bâtisse de jeux 30 x 72, salle de billard, "pin-ball" machine, "snack bar", avec maison de 4 chambres à coucher, garage 20 x 28, lot 150 x 230. Tél.: (1) 422-8348.
-1052-

PRENDRAIS: 2 ou 3 passagers pour Québec, départ aux alentours du 27 juin, retour aux alentours du 15 juillet. Tél.: 233-2449 avant le 8 juin, s.v.p.
-1054-

À LOUER: logis de 4 pièces, 2 chambres à coucher, complètement meublé, tapis mur à mur. Libre le 1er juillet, $255/mois, très bien pour une ou deux personnes, proche de l'hôpital et toutes commodités. Tél.: 247-4271.
-1057-

À VENDRE: "Buick Lesabre" 1968, 4 portes, moteur 350, nouvelle transmission et nouvelle peinture, excellente condition. Demande $700. Téléphonez au No 233-1288.
-1048-

À LOUER: logis meublé, chauffé, électricité payée, rue St-Jean-Baptiste (près du collège), 1 chambre à coucher, grand salon et cuisine, poêle et réfrigérateur, rideaux, tapis mur à mur, stationnement avec prise de courant, grande véranda et cour. Prix raisonnable, bail et dépôt requis. Libre le 1er juillet. Tél.: 247-5241.
-1039-

VOUDRAIS LOUER: une maison de 3 chambres à coucher au parc Windsor. Tél.: 237-0366.
-1040-

À LOUER - 552, rue De la Morénie, appartement d'une chambre à coucher. Poêle, réfrigérateur inclus. Tél.: 233-0452 après 17h00.
-872-

À LOUER: grand appartement de 2 chambres à coucher, 1100 pieds carrés, près du terrain de golf. Libre le 1er juin. $350/mois. Tél.: 233-3935 après 17h00.
-1042-

À VENDRE: Long Lake, Nopiming park, chalet isolé tout neuf, 3 chambres à coucher, murs et grenier insulés, sur le lac, avec grand quai. Source naturelle tout près du chalet. Tél.: 257-8007.
-1043-

À LOUER:
- à Norwood, appartement de 3 pièces, une chambre à coucher, poêle et réfrigérateur. Libre immédiatement;
- garage double à Norwood.

Tél.: 237-1476.
-1044-

À VENDRE: une maison roulotte de marque "Sportsman 1975", 23 pieds de longeur, toute fournie, sans air-climatisé, couche 8 personnes, en très bonne condition, roues doubles, 2 réservoirs à propane de 30 livres. Prix $5750. Pour plus d'informations téléphonez au No 233-4706 ou, en anglais, au No 253-0188.
-1045-

À VENDRE: chalet de 3 pièces, isolé, hydro, poêle, réfrigérateur, fournaise, etc., situé à 5 milles au sud de Saint-Malo, grand lot sur la rivière avec bail à long terme. Pour plus d'informations, tél.: 233-2345.
-1046-

À LOUER: appartement de 3 pièces, libre le 1er juillet, avec poêle et réfrigérateur, draperies, tapis et place de stationnement. Tél.: 233-6530.
-1060-

Nécrologie

Mme Blanche LEMAY (née Provencher)

L'épi lourd de tous les labeurs de l'été se penche sous les rayons du soleil qui descend... La main qui le cueille sait qu'il a épuisé le sol, qu'il est prêt à être engrangé...

Ainsi en est-il de ceux et de celles qui nous aimons. Le Seigneur passe et les prend avec lui dans sa gloire. Là, dans son repos ils continuent à fructifier dans et avec le même amour qui les auréolait ici-bas.

C'est ainsi que le Seigneur rappelait à lui, dans sa quatre-vingt-cinquième année Mme Blanche Lemay (née Provencher) de Saint-Boniface, Manitoba. Née à Gentilly, Québec, le 9 février 1896, elle vint au Manitoba alors que la famille de M. Ernest Provencher s'établit à Saint-Boniface vers 1904. Elle s'éteignit doucement à l'hôpital de Saint-Boniface le 20 mai 1981 après une longue maladie supportée avec patience et soumission à la volonté du Seigneur. La douceur remarquable de son sourire faisait l'édification de ceux qui l'approchaient. Consciente d'un dénouement prochain, elle répétait ces paroles de foi et de confiance: "Viens, Seigneur Jésus, je t'attends". Elle était membre du Tiers-Ordre de Saint-François depuis 1939.

Mme Blanche Lemay laisse dans le deuil trois filles: Mme Thérèse Paquin et son époux Paul, Mme Juliette Huot et son époux Adolphe de Saint-Boniface et Mme Lucille Gauthier et son époux Georges d'Ottawa; cinq fils: Jules et son épouse simonne de Calgary, Paul et Lucien de Vancouver, Pierre et son épouse France, Marcien et son épouse Hélène de Saint-Boniface; deux soeurs: Mme Maria Renaud de Vancouver et Sr Alphéda Provencher s.d.s. de Saint-Boniface et deux frères: Fr. Ovila Provencher, s.m. et Aimé et son épouse Elsie de Saint-Boniface. Elle fut précédée dans la tombe par son époux Arthur en 1977 et deux fils Marcel en 1945 et Maurice en 1932. Mme Lemay comptait plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles de Mme Blanche Lemay furent célébrées en la cathédrale de Saint-Boniface lundi le 25 mai 1981. M. l'abbé Gérard Dionne célébrait accompagné du R.P. Raymond Roussin s.m. et du R.P. John Kracher s.m. Le prêtre célébrant rappelait qu'en ce jour de funérailles c'est Blanche qui nous rassemblait pour célébrer ensemble son entrée dans la "Maison du Père" d'où elle continuera d'être pour chacun une inspiration et une invitation à la rejoindre au ciel où elle a souvent exprimé le désir de retrouver toute sa belle famille qu'elle a tant aimée et aime encore.

Les membres de la chorale sous la direction de Sr Jeannine Vermette rendirent avec beaucoup de sentiment les chants particulièrement bien choisis pour la circonstance.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Blanche Lemay désirent exprimer sa gratitude aux personnes qui se sont associées à son deuil. Remerciements spéciaux à M. l'abbé Gérard Dionne et à ses assistants lors de la célébration eucharistique, à la chorale pour le choix des chants et aussi au personnel du département de soins prolongée (ECU) de l'hôpital de Saint-Boniface et aux membres de l'équipe de pastorale de soins du même hôpital.

Arthur HUBERDEAU

Après un court séjour à l'hôpital "Health Sciences" à Winnipeg, le 19 mai 1981, M. Arthur Huberdeau, âgé de 42 ans, époux bien-aimé de Roberta Huberdeau (Simard).

M. Huberdeau naquit à Saint-Lazare, Manitoba le 30 avril 1939, et il y demeura toute sa vie agriculteur à quelques milles du village. Il était très dévoué et il n'hésitait pas de donner un coup de main à tous et à chacun.

Il était membre du Conseil de Chevaliers de Colomb No 5047 et fut présent à toutes les réunions. Il était un paroissien exemplaire et sa présence à la messe du dimanche et aux différentes fonctions de la paroisse nous manquera.

M. Huberdeau laisse dans le deuil en plus de son épouse, quatre enfants: Rachelle, Edith, Suzanne et Constant. Il laisse aussi ses parents, M. et Mme Raoul Huberdeau de Saint-Lazare; deux soeurs: Bernadette et son mari, Alvin Jenssen de Blumenort, Manitoba, Nicole de Brandon et un frère, Gérard de Saint-Lazare. Il laisse aussi sa belle Rose-Anna Simard et de nombreux beaux-frères et belles-soeurs.

Les prières furent récitées le 21 mai à l'église de Saint-Lazare. La messe de la Résurrection fut célébrée par l'abbé Aurèle Préfontaine vendredi le 22 mai: chantée par Denis Fouillard; Jacqueline Lemoine était à l'orgue. Les porteurs étaient Gérard Huberdeau, Alvin Jenssen, Conrad Plante, Antonio Simard, Jean-Marie Simard et Alexandre Huberdeau. L'enterrement eut lieu au cimetière de Saint-Lazare.

Au lieu de fleurs, vos dons seront gracieusement acceptés au "Health Sciences Centre", 800, rue Sherbrooke, Winnipeg, Manitoba

REMERCIEMENTS

La famille désire remercier M. l'abbé Aurèle Préfontaine curé de Saint-Lazare, M. l'abbé Ubald Leland Chaplain du "Health Sciences", les Dames auxiliaires et les dames de l'Association des Métis qui ont servi le goûter, tous les parents et les amis qui ont témoigné leur sympathie et offert des messes, envoyé des fleurs et aidé de toute autre façon.

Alice LEVASSEUR (née Trudeau)

Le 3 mai 1981 à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba, s'éteignit paisiblement, Mme Alice Levasseur, âgée de 81 ans. Elle fut précédée dans la tombe par son mari Jean en 1966.

Elle laisse pour chérir sa memoire, sa fille Lorraine (Mme S. McDougall) et quatre petits-enfants, Giselle, Denis, Gilbert et Marc Desmarais, tous de Edmonton ainsi que des soeurs et frères: Bertha Levasseur, Sainte Catherine; Fernande Seguin, Montréal; Olier et Oscar, Saint-Boniface; Elie, Californie; Jules, Toronto; Marc, Caine, Wilfrid, Flin Flon; Lucien, Kitimat, C.B.. Belles-soeurs: Mme Maria Trudeau et Bernadette Levasseur, Saint-Anne. Beaux-frères: Paul Levasseur, Keewatin; Louis Levasseur, Vancouver.

La messe de la Résurrection fut célébrée par M. l'abbé Réginald Prescott en l'église de Lorette où de nombreux parents et amis y assistèrent.

REMERCIEMENTS

La famille de la défunte remercie sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes, prières ou assistance aux funérailles. Merci à M. l'abbé Réginald, Prescott, Mme Isabelle Porteaus qui était à l'orgue, aux porteurs, ainsi qu'à Mme C. Préfontaine et à ses aides pour un délicieux goûter. Un mot de reconnaissance tout à fait spécial s'adresse au personnel de la Villa Youville pour les soins méticuleux ainsi que le dévouement inlassable envers notre chère disparue durant les six dernières années.

Joseph HÉBERT

Paisiblement, après une longue maladie, à l'hôpital de Saint-Claude est décédé le 7 mai 1981, M. Joseph Hébert de Haywood, à l'âge de 83 ans.

Il laisse son épouse bien-aimée Alice, un garçon Louis et sa femme Renée de Saint-Claude, une fille Mme Herb Wilks (Pauline) de Headingley; six petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants; 4 soeurs: Marcelline, Rosa, Marie-Louise, et Aurore; 2 frères: Aimé et Antonin. Les funérailles eurent lieu le samedi 9 mai à l'église catholique de Haywood à 14h. L'enterrement suivit au cimetière de la paroisse avec le Révérend père Gagné officiant. "Adams Funeral Home" était chargé des arrangements.

REMERCIEMENTS

Les familles Hébert et Wilks désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par l'offrande de messes, de fleurs, assistance aux prières ou aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Joseph Hébert. Un merci spécial au personnel de l'hôpital de Saint-Claude, aux aumôniers, à l'abbé Gagné et De Rocquigny, aux porteurs, à la chorale de Saint-Claude et à toutes les personnes qui ont contribué à rehausser la cérémonie.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-353, Société Radio-Canada (801877 200, 801876400): À l'audience publique à Hull (Qué.) le 14 janvier 1981, le C.R.T.C. a entendu des demandes présentées par la Société Radio-Canada en vue d'obtenir des licences pour exploiter des réseaux de radiodiffusion afin de distribuer par satellite, dans l'ensemble du pays, deux nouveaux services de télévision non commerciaux, CBC-2 en langue anglaise et Télé-2 en langue française. Les demandes se fondent sur un arrangement de transmissions satellite-câble visant à distribuer, dans la plupart des cas, les services proposés aux canaux supplémentaires des entreprises de télévision par câble. Le Conseil refuse les demandes relatives à CBC-2/Télé-2.

Le Conseil tient cependant à réitérer son appui à l'endroit des objectifs cités par la Société en proposant la création de CBC-2/Télé-2. Il est prêt à recevoir et à étudier rapidement toute proposition de Radio-Canada qui permettrait, à titre provisoire, de présenter des reprises d'émissions canadiennes de qualité aux heures de pointe. Ce service intérimaire pourrait servir de tremplin à un service CBC-2/Télé-2 amélioré qui pourrait être mis à la portée d'un plus vaste auditoire canadien. Le Conseil est d'avis que la Société ne devrait mettre en valeur et implanter un tel service qu'au moment où elle disposera des fonds nécessaires.

Canada

Saint-Pierre-Jolys

Longue vie aux LaRoche

M. Jos LaRoche du Manoir de Saint-Pierre-Jolys a fêté son 86e anniversaire, jeudi le 28 mai. En février, Madame fêta ses 88 ans. Et le 30 mai, M. et Mme LaRoche fêtèrent leur 65e anniversaire de mariage.

Une messe fut célébrée pour la famille et les jubilaires à Otterburne. Une grosse fête aura lieu en juillet pour accommoder de reste de la famille.

Tous les deux sont doués d'une bonne santé et d'une mémoire indescriptible. Ils eurent 9 enfants, 8 garçons et une fille; 45 petits-enfants et 50 arrière-petits-enfants. M. LaRoche sut servir sa famille, sa paroisse et son village. Ils fut défricheur à 13 ans, me dit-il. Fermier pendant 39 ans, il passa ensuite la ferme a un de ses garçons pour aller se retirer, "travailler", en ville pendant 14 ans.

L'ennui les fit revenir ensuite à Otterburne, où ils demeurèrent pendant 12 ans avant de venir s'établir au manoir de Saint-Pierre. En plus d'être fermier, il fut maire de la municipalité de De Salaberry et occupa plusieurs postes importants à différents niveaux.

Pour passer le temps, tous les deux lisent beaucoup, aiment à jouer aux cartes, avoir de la visite, voyager et aller au bingo.

Écris-en pas trop long", me dit Mme LaRoche, "garde cela pour en juillet quand tous mes enfants seront là"... Mais il ne fallait pas laisser passer cet événement inaperçu. Félicitations et encore longue vie.

Simone PÉLOQUIN

Un nouveau terrain de golf

On l'appelle Golf Rivière-aux-Rats. Un beau petit neuf trous... très valonneux, du beau paysage sur les bords de la Rivière-aux-Rats.

Ce parcours privé appartient à la famille Lucien Curé et ses enfants, mais on y accommode tout le monde. On peut téléphoner au No 433-7177 pour faire des réservations, pour un groupe, pour vous-même. Ce sera plus prudent car on prévoit que celui-ci sera très occupé. Au plaisir de vous voir souvent cet été.

Calendrier

Le Bureau de Tourisme ouvre ses portes le 1er juin pour 4 mois. Vous pouvez vous procurer des brochures sur le Manitoba, en fait sur toutes les provinces du Canada ainsi que des circuits routiers. M. Léo Gélinas sera encore à votre service cet été.

Vie sociale

Baptêmes

*Thérèse, Line, Marie **Bohémier**, fille de Gérard et Rolande Bohémier de Lorette, née le 1er mai et baptisée le 17 mai. Parrain et marraine: Jean-Baptiste et Lina Grégoire de Lorette.*

*Lise, Doris **Taillefer**, fille de Léo et Rachel Taillefer de Lorette, née le 29 mars et baptisée le 24 mai. Parrain et marraine: Fernand Laurencelle et Lina Taillefer.*

Décès

*Lauria **Charbonneau**, 72 ans, de Saint-Boniface, le 20 mai.*

*Laurent **Couture**, 61 ans, de Saint-Boniface, le 19 mai.*

*Blanche **Lemay**, 85 ans, de Saint-Boniface, le 20 mai.*

*Rose **Labossière**, (née Poirier), 56 ans, de Saint-Claude, le 27 mai.*

L'ÉCOLE PRÉCIEUX-SANG
DIVISION SCOLAIRE NORWOOD

est à la recherche pour septembre 1981 de:

- 1 professeur de maternelle à mi-temps
- 1 professeur d'éducation physique niveau secondaire à mi-temps
- 1 professeur de musique niveau élémentaire à mi-temps

S.V.P. faire parvenir votre demande à:

Le Directeur
École Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface, Manitoba
Tél.: 233-4327

DIRECTEUR-GÉNÉRAL

La Division scolaire de la Rivière Rouge est à la recherche **d'un/une directeur-général(e)** pour un terme d'une année avec possibilité de prolongation.

Exigences:

A) Excellente connaissance écrite et parlée des deux langues officielles du Canada
B) études avancées et/ou expérience, en administration scolaire
C) connaissance approfondie des programmes scolaires, français, immersion et anglais
D) être prêt à continuer la promotion de l'éducation en français
E) leader habile avec un bon sens des relations publiques.

Entré en fonction: **le 1er août 1981**

Salaire négociable.

Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **10 juin 1981** à:

M. René Vermette, président
Division scolaire de la Rivière Rouge
C.P.219
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0



La Commission canadienne du blé

Une agence de commercialisation de céréales désire établir une liste de candidats où elle pourrait puiser à l'avenir pour remplir les emplois vacants. Les candidats doivent posséder au moins la 12e année et une parfaite connaissance des deux langues officielles.

Les personnes qui aimeraient que leur nom soit placé sur cette liste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre faisant ressortir la ou les carrières qu'elles voudraient suivre à l'adresse suivante:

Monsieur S. Campbell
Service du Personnel
C.P. 816
Winnipeg, Manitoba
R3C 2P5



Transports Canada **Transport Canada**

Appel d'offres

Des soumission cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-81-20 Construction de plates-formes en gravier pour l'aérogare et les services de météorologie à l'aéroport de Baker Lake, Baker Lake (T.N.-O.).

Date limite: **le 17 juin 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Hay River (T.N.-O.) et Prince Albert (Saskatchewan).

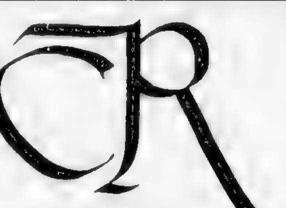
Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

LE CENTRE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES FRANÇAISES DU MANITOBA



est à la recherche d'un(e)

bibliothécaire

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur du Centre, voit au développement et à l'utilisation de la documentation du Centre de ressources.

TÂCHES:
En plus de planifier et d'organiser une utilisation maximale de la documentation du Centre, conseille et dirige les professeurs oeuvrant dans les écoles du Manitoba, de même que les professeurs et étudiants de l'Institut pédagogique, dirige et organise le travail de quelques autres employés et structure des services d'appoint pour les bibliothèques d'enseignement francophones du Manitoba.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Maîtrise en bibliothéconomie
- Expérience en bibliothèque
- Bonne connaissance du milieu d'enseignement

TRAITEMENT:
Selon scolarité et expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard **le 11 juin 1981** à:

M. Arsène Huberdeau
Centre de ressources éducatives françaises du Manitoba
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

CETTE ANNONCE NE PARAÎTRA QU'UNE SEULE FOIS

La maison Avant-Garde est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

pour remplir les fonctions suivantes:

- travail de réception et de secrétariat
- rédaction de textes, vérification d'épreuves et traduction
- dactylographie et sténographie

La candidate idéale aura au moins trois ans d'expérience, une bonne maitrise de l'anglais et du français et une habileté naturelle pour communiquer avec les clients.

SALAIRE:
$12,000 à $15,000 par année

ENTRÉE EN FONCTION:
le 13 juillet prochain

Pour fixer un rendez-vous, s.v.p. communiquer avec Rose au **247-4815** ou envoyer votre curriculum vitae avant le 12 jui. prochain au
193, rue Dumoulin
St-Boniface (Manitoba)
R2H 0E4



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de ROSABELLE ROSSET, du village de Saint-Claude, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 10 juillet 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour de mai 1981.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

LA DIVISION SCOLAIRE DE BIRDTAIL RIVER No 38

est à la recherche

d'un directeur

pour l'école de Saint-Lazare.

C'est une école de 8.5 professeurs et 130 élèves du jardin d'enfants à la neuvième année. Le directeur doit enseigner à mi-temps.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur général
Division scolaire Birdtail River No 38
Crandall, Manitoba R0M 0H0
Tél.: (1) 562-3670

LA DIVISION SCOLAIRE RIVIÈRE SEINE

requiert

un professeur à mi-temps

École secondaire de La Broquerie

- géographie
- histoire
- sciences humaines

Conditions de travail à être déterminées.

Adressez vos demandes à:

Raymonde Gagné-Fréchette, directrice
École secondaire de La Broquerie
C.P. 40
La Broquerie, Manitoba
R0A 0W0

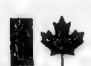
LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE No 14

DEMANDE

- **un professeur:** maternelle immersion (mi-temps)
- **un professeur:** première année immersion
- **un professeur:** première année française
- **un professeur:** M-6 culture physique (mi-temps, pourrait peut-être devenir plein temps)

Chaque position exige que le candidat puisse enseigner en français et en anglais. Considération sera donnée aussi aux candidats qui peuvent enseigner la catéchèse. Prière de communiquer avec:

Le directeur
École élémentaire de Lorette
Lorette, Manitoba
R0A 0Y0
Tél.: (1) 878-2929



Transports Canada **Transport Canada**

Appel d'offres

Des soumissions cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry Winnipeg (Manitoba). R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-81-11 Enlever et reposer la barrière de sécurité, Phase III, et effectuer les travaux connexes, à l'aéroport international de Winnipeg.

Date limite: **le 26 juin 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés à l'association de constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

À LOUER de mai à octobre

Terrain pour remorque
(au bord du lac Manitoba)
s'adresser à **Pioneer Resort - Saint-Laurent**
ou téléphoner au No **1-646-2671**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu BLANCHE LEMAY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de feu Joseph Edouard Arthur Lemay, de la même place, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 10 juillet 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour de mai 1981.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

PROFESSEUR DEMANDÉ

La Division scolaire de Wood River No 70
est à la recherche
d'un professeur

pour l'école désignée, type A de Ferland, pour la septième, huitième et neuvième années (12 à 14 élèves). Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à M. Jean-Louis Morin, président de la Commission locale de Ferland, téléphone 478-2366. Veuillez adresser votre curriculum vitae et vos références le plus tôt possible à:

M. John Whitby, secrétaire
Commission scolaire de Wood River
Laflèche, Saskatchewan
S0H 2K0



Nouveaux tarifs réduits

Imaginez! Les nouveaux tarifs SuperNoliprix d'Air Canada représentent pour vous une foule d'avantages. Des économies d'au moins 25% à l'année longue sur nos 30 destinations canadiennes, courts-courriers compris. Et des économies allant jusqu'à 60% sur certaines destinations Quant aux enfants de 2 à 11 ans, ils profitent d'économies de 50% quelle que ce soit la date de votre départ ou votre destination

Toujours et partout

Printemps, été, automne, hiver . . . quelle que soit la saison de vos vacances, vous pouvez réserver maintenant et ainsi mieux planifier vos vacances grâce à Air Canada. 12 mois par année, Air Canada vous donne accès au pays tout entier. Et 12 mois par année, Air Canada vous offre des tarifs exceptionnels sur plusieurs villes canadiennes que ce soit pour de petites vacances, avec retour dès le premier dimanche suivant le départ (ou après un séjour de 7 jours selon le cas) ou pour de longues vacances allant jusqu'à 60 jours. Aucune autre ligne aérienne n'en fait autant.

Avec le service Air Canada

Non seulement ces tarifs réduits peuvent-ils être mariés à tous nos forfaits à travers le pays, mais ils ne vous privent en rien du service attentif d'Air Canada. Vous avez toujours droit à votre siège réservé, au repas complet, au cinéma et à la musique stéréo sur vols longue durée. Aussi, magazines, journaux, bar, accueil et assistance au point d'arrivée. De plus, avec Air Canada, vous pouvez réserver par téléphone. Hâtez-vous! Le nombre de sièges est limité. Il se peut même qu'Air Canada affiche déjà complet sur certains vols ou destinations. Il y a des conditions rattachées à ces tarifs exceptionnels. Les conditions peuvent être différentes pour certaines destinations. Pour plus de renseignements parlez des SuperNoliprix à votre agent de voyage ou à Air Canada en téléphonant aujourd'hui même.

Des vacances tellement économiques, un rêve!



Consultez **L'AGENCE**



AU No **233-3457**

136, boulevard Provencher, Saint-Boniface

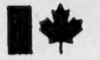


Contactez **GILLES BOUCHARD**

À L'AGENCE CONTINENTAL

204-775-8901

Colony square 500, avenue Portage, Winnipeg



Transports Canada — Transport Canada

Appel d'offres

Des soumissions cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-80-69 Agrandissement de l'aire de stationnement des aéronefs et travaux connexes, à l'aéroport de Saskatoon, Saskatoon (Saskatchewan). Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: construire une nouvelle surface de béton en ciment Portland, de 380 mm d'épaisseur, couvrant environ 6,000m2 devant l'aérogare et environ 1,050m2 à l'extrémité nord de l'aire existante.

Date limite: **le 25 juin 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Edmonton (Alberta), Prince-Albert, Saskatoon, Régina et Moose Jaw (Saskatchewan).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateurs, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Transports Canada — Transport Canada

Appel d'offres

Des soumissions cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-76-43 Aménagement de l'aéroport - Repulse Bay (T.N.-O.).

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: reconstruction de la piste, construction de la voie de circulation, de l'aire de stationnement, des zones réservées aux services de météorologie et au carburant.

Date limite: **le 26 juin 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux associations de constructeurs de Winnipeg, Toronto, Edmonton et Hay River (T.N.-O.).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Transports Canada — Transport Canada

À TOUS LES VOYAGEURS: ATTENTION!

Il n'y aura pas suffisamment de place cet été dans les terrains de stationnement de l'AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG.

Nous prions tous les voyageurs de prendre des dispositions pour se faire conduire à l'aéroport et s'en faire chercher afin de ne pas laisser leurs véhicules sur les terrains de stationnement pendant de trop longues périodes.

Canada

Surplus d'énergie...

Année internationale des personnes handicapées 1981 — International Year of Disabled Persons

Un programme de subventions directes encourage les employeurs à embaucher des personnes sérieusement défavorisées sur le plan de l'emploi.

Beaucoup de personnes aptes à fournir un travail efficace et rentable éprouvent des difficultés insurmontables à se trouver un emploi stable dans le secteur privé. Ces personnes, atteintes d'un handicap physique ou mental, victimes de problèmes sociaux ou culturels, méritent la confiance des employeurs. Elles veulent travailler.

Pourquoi ce programme fédéral?

Un programme fédéral mis sur pied par Emploi et Immigration Canada vous aide à reconnaître les valeurs sûres que peuvent représenter ces **oubliés** sur le plan du travail. Un programme de **subventions directes** vous encourage à y participer.

Quelles sont ces subventions?

Le Programme prévoit le remboursement de 85% du salaire brut de tous les travailleurs admissibles pendant un maximum de 13 semaines et des tranches substantielles des salaires pourront être versées pendant une période allant jusqu'à 65 semaines. Des allocations auxiliaires allant jusqu'à 5 000$ seront aussi versées dans certains cas.

Vous êtes admissible si votre entreprise est en activité depuis au moins six mois au Canada. Ne le sont pas, les sociétés et les particuliers exemptés de l'impôt sur le revenu aux termes de la Loi.

Comment participer au programme

Les employeurs peuvent obtenir des renseignements complets sur le Programme à l'intention des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi dans tous les Centres d'Emploi du Canada.

Puisez l'énergie là où elle se trouve

L'énergie accumulée par ces personnes peut avoir sur vous et votre entreprise un effet dont vous vous féliciterez pendant des années à venir.



Canada

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre — Lloyd Axworthy, Minister

Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

Référence No: 2-J85-4A-13A-16A(117/81)
Rôle No: 5384
requête présentée par Ilford-Riverton Airways Ltd.
En vue de modifier les permis Nos A.T.C. 1207/61(C), 571/77(CF) et 624/52(NS)

Les permis Nos A.T.C. 1207/61(C) et A.T.C. 571/77(CF) autorise Ilford-Riverton Airways Ltd à exploiter, à partir d'une base située à Winnipeg, Manitoba, un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) et un service aérien commercial d'affrètement International (classe 9-4), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C et D.

Le permis No A.T.C. (624/52(NS) autorise Ilford-Riverton Airways Ltd à exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3) pour le transport des personnes, de marchandises et/ou de courrier, au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C et D afin de desservir les points: Winnipeg, Island Lake, des points sur le Gods Lake (à savoir God's Lake, God's Lake Narrows, God's River) et Red Sucker Lake (Manitoba).

La titulaire demande maintenant l'autorisation d'exploiter des aéronefs du groupe E en vertu des permis susmentionnés.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **15 juin 1981**.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

G.H. Collison
Division des permis
pour le directeur de l'Exploitation
Comité des transports aériens

Canada

La Page de Bicolo ...

Bonjour toi!
Voilà l'été qui arrive! J'espère que tu jouis autant que moi de la belle température chaude!

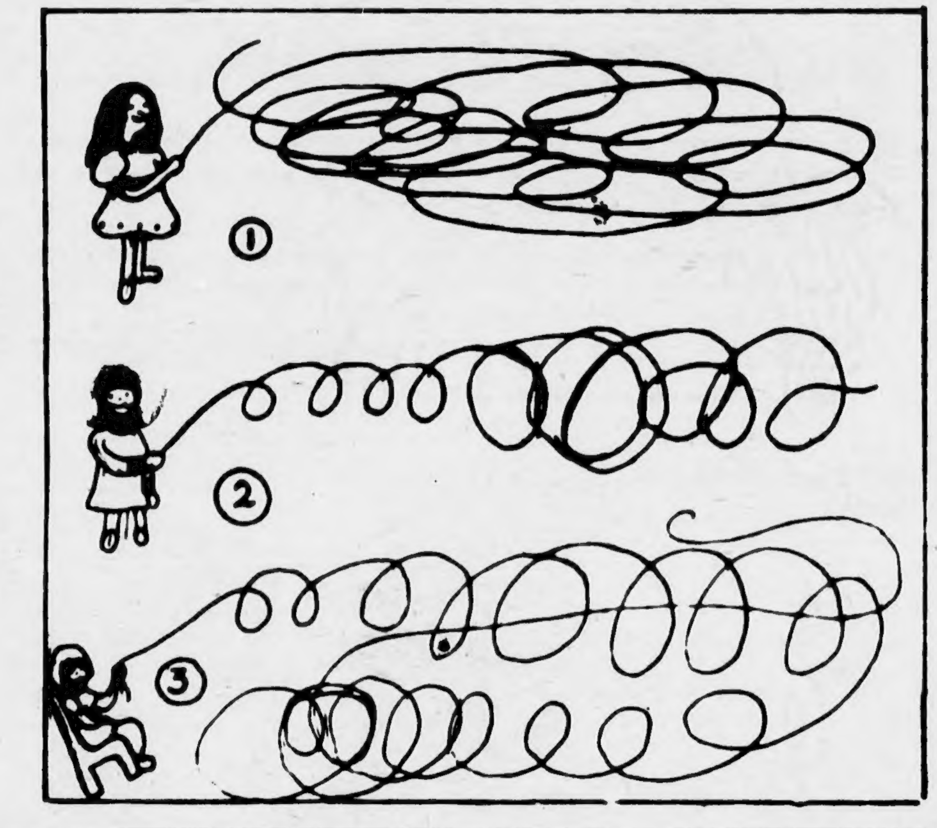
Bicolo



Participation: concours du printemps
Le bouffon par Normand de Rocquigny, 8 ans
Lorette



Selon toi, quelle est la corde la plus longue?



mots gratte-ciel

Change une seule lettre

R	Ê	V	E	Qui arrive pendant le sommeil
				Bords d'un cours d'eau
				Pli du visage chez les vieux
				Contraire de pleurer
				Qu'on ne voit pas souvent
				Aviron servant à faire avancer la barque
				Mots qui se terminent par le même son
				Outil qui sert à limer
				Sommet d'un arbre
				Argent donné à l'Église
				Femme mariée
				Toit arrondi d'un bâtiment
				Quantité d'un médicament
				Action de poser
				Fleur du rosier
				Moyen employé pour tromper
				Vent du nord
				Valcartier est une ________ militaire
				Récipient, urne

FÊTE FRANCO-MANITOBAINE

Cette année encore, la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie offre aux membres du Club de Bicolo 15 bons d'achat de $2.00 chacun pour dépenser le jour de la FÊTE DES FRANCO-MANITOBAINS.

Si tu crois pouvoir te rendre à La Broquerie le samedi 20 ou le dimanche 21 juin, remplis ce coupon et envoie-le avant le 12 juin à:

Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

COUPON: Fête franco-manitobaine

Pour avoir droit au tirage, réponds à la question suivante:
À quel endroit les Franco-Manitobains fêtent-ils leur patron, Saint-Jean-Baptiste?.....................................

Nom:.....................................
Adresse:.....................................
....

Le mois de juin me fait rêver aux fleurs!

En regardant ces fleurs, peux-tu écrire le nom de chacune et ensuite place leur nom dans la grille.

1. ______
2. ______
3. ______
4. ______
5. ______
6. ______
7. ______
8. ______

D'après les silhouettes saurais-tu dire quel sport pratiquent ces enfants?

Réponse: mots gratte-ciel
Rêve, rive, ride, rire, rare, bare, rime, lime, cime, dîme, dame, dôme, dose, pose, rose, ruse, bise, base, vase.

Réponse: les sports
Karaté, hockey, parachutisme, pêche, natation.

Réponse: la corde
No 3

Réponse: les fleurs

1) lilas	5) tulipe
2) jonquille	6) lis
3) géranium	7) muguet
4) rose	8) pivoine

Membre gagnant
Richard Guillos, 7 ans
Membre No 4061
Sainte-Rose-de-Lac

Je salue les nouveaux membres de mon club
6101; Micheline Fay, Saint-Boniface
6102; Caroline Browton, Winnipeg
6103; Valérie Ponsin, Saint-Eustache
6104; Lise Gagnon, Winnipeg
6105; Karen Robidoux, Saint-Boniface
6106; Marie-Josée Lemay, Saint-Boniface
6107; Amy King, Saint-Boniface
6108; Denis Sicotte, Winnipeg
6109; Jason Kemball, Saint-Georges
6110; Mario Girouard, Notre-Dame-de-Lourdes
6111; Joanne Damphousse, Letellier
6112; Daniel Willman, Richer
6113; Gérard Parent, Saint-Joseph
6114; Michel Sarrasin, Saint-Joseph
6115; Ronald Gauthier, Lorette

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ______
Adresse: ______
Code postal: ______ **Âge:** ______

La Harpe d'argent pour le "Calumet sacré"

Pour la première fois, le Canada a remporté un prix au Festival international de la Harpe d'or qui s'est tenu à Dublin, en Irlande, du 25 au 29 mai 1981.

Radio-Canada avait soumis l'émission Le calumet sacré, réalisée à Winnipeg par Léo Foucault et diffusée au réseau anglais en décembre dernier, dans le cadre de "Man Alive", et au réseau français en mars 1981.

Organisé par la Radio Telefis Eireann, sous le patronage de l'Union Européenne de la Radiodiffusion, ce Festival a pour but de promouvoir les échanges internationaux de programmes et de susciter de l'intérêt pour les cultures traditionnelles.

Sont admis à y participer, les programmes de télévision qui, par de la musique folklorique, du folklore, le genre de vie et d'autres éléments traditionnels, reflètent des aspects d'un héritage culturel indigène.

Avec Le calumet sacré (co-production des réseaux anglais et français de Radio-Canada), le Canada a remporté le deuxième prix: la Harpe d'argent. La BBC-Londres a remporté la Harpe d'Or, la Télévision russe celle de Bronze.

Deuxième exposition de Dolly Dennis

Les peintures de Dolly Dennis seront en exposition au Centre Culturel franco-manitobain du mercredi 10 juin au dimanche 5 juillet prochain.

100 NONS

AVIS AUX ARTISTES DU MANITOBA FRANÇAIS

Le 100 NONS se propose de t'offrir comme artiste manitobain, la coordination de demande de spectacle. Tous ceux qui seraient intéressés à donner des mini-spectacles de 15 à 20 minutes ou plus sont priés de contacter le 100 NONS le plus tôt possible afin de combler les demandes faites par les comités culturels, les écoles, les festivals et tout autre organisme.

Cet avis tient à rejoindre tous les artistes amateurs et professionnels qui désirent acquérir de l'expérience. Veuillez s'il-vous-plaît contacter le **100 NONS** au No **247-8525** afin de discuter plus amplement des modalités d'honoraire et de votre mini-spectacle.

Ceci s'applique aussi aux groupes "Rock", "Country Western", "Jazz", classique ou autres.